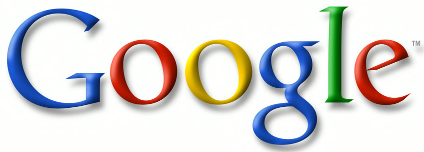
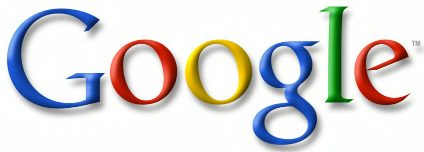
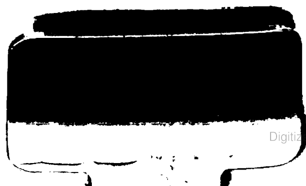






LES FABLES DE LA FONTAINE

LES FABLES

DE

LA FONTAINE

PAR

A. DELBOULLE

ADDITIONS A L'HISTOIRE DES FABLES,
COMPARAISONS, RAPPROCHEMENTS,
NOTES LITTÉRAIRES ET LEXICOGRAPHIQUES, ETC.

> ...Ce champ ne se peut tellement moissonner,
> Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.
> (LA FONTAINE, *fables*, III, 1.)



PARIS
ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE RICHELIEU, 67

1891

PRÉFACE

Tous les lettrés connaissent la belle édition des Fables de La Fontaine publiée par la librairie Hachette : c'est un monument digne du poète qui a été nommé assez justement l'*Homère de la France*. Les notices qui précèdent chacune des fables et qui enseignent les sources où a puisé La Fontaine, le commentaire littéraire et grammatical, ont été faits avec le plus grand soin. Mais dans un travail de ce genre, il est difficile d'être complet : c'est avec ce qui a échappé aux recherches des éditeurs que j'ai fait ce petit livre où rien n'a été accueilli qui ne fût bon à enrichir le commentaire ou à éclairer le texte. Entre les nombreuses fables, composées du XIIIe au XVIe siècle, que j'ai transcrites en partie ou tout entières, beaucoup ne sont pas sans mérite : il est utile de les connaître, cela ne dût-il servir qu'à nous faire mieux goûter l'art merveilleux du « bonhomme », et « son ample comédie à cent actes divers ».

A. DELBOULLE.

Le Havre, 3 juin 1890.

LES FABLES DE LA FONTAINE

LA CIGALE ET LA FOURMI (I, 1).

Horace cite la fourmi comme exemple d'économie :

Sicut
Parvula, nam exemplo est, magni formica laboris
Ore trahit quodcumque potest atque addit acervo
Quem struit, haud ignara ac non incauta futuri.

(*Sat.*, I, 1.)

Elle amasse pour l'avenir, pour les besoins de sa vieillesse, dit Virgile :

Populatque in gentem farris acervum
Curculio atque inopi metuens formica senectæ.

(*Géorg.*, I, 185.)

Au XII[e] siècle ou au commencement du XIII[e] le Renclus de Moiliens fait allusion à cette fable :

Or trait l'es miel en se ruskete,
Or se porvoit le formisete,
Et li crinons cante et musete :
Bien est drois k'en yver se plaigne.
Ensement fous adès s'endete,
Mais li sages hom sout se dete
Et s'aquite ains k'on le destraigne.

(*Miserere*, CCXXIX, Hamel.)

LA FOURMI ET LE CERASERON (le grillon).

Ilz sont a court deux gens equipolé,
L'un a froumi et l'autre a ceraseron;
Li froumi fait pourveance de blé
Pour son yver ou temps de la moisson:
  Il vit espargnablement,
Et se gouverne en tous cas saigement:
Le temps futur a en sa remembrance,
Tant que nul jour ne sera indigent:
Qui saiges est face ainsi pourveance.
Le ceraseron par le temps de l'esté
Ne fera ja nulle provision;
Il vit aux champs, et quand s'est aosté,
Il se retrait en aucune maison,
Et au four communement
Et es foyers chante doubteusement,
A grand dangier quiert ilec sa substance;
Mais li fourmi se pourvoit cautement:
Qui saiges est face ainsi pourveance.

(Eust. Deschamps, *œuv.*, 1, 312, A. T.)

Tout l'esté chanta la cigale:
Et l'hyver elle eut la faimvale:
Demande à manger au fourmi:
Que fais-tu tout l'esté? — Je chante.
— Il est hyver: dance faineante.
Appren des bestes mon ami.

(Baïf, *Mimes*, I, 43, Blanchemain.)

Jean Doublet compare le poète qui « s'amuse au seul son d'une lire », à la cigale imprévoyante :

O troppe simple, helas! je nous egale,
Pardonnés moi, je nous egale, helas,
A la chanteresse cigale,
Qui l'hyver dur ne prevoit pas.
Sous le dous ciel, qui rousoiant l'abreuve,
Elle sans soin criquete jour et nuit,
Tout autant que la saison brève
D'un clair esté sur elle luit.
Tandis nos jours le scorpion retire
Au pair des nuis, et tot l'archer des cieus
Vens, neige, et glace nous tire
Et l'hyver grisonne en tous lieus.
La mal provide alors estre abusee
Tard s'aperçoit, tard acuse ses chans;
Plus ne lui tombe la rousee,
Plus rien ne se recouvre aux chams.
De faim donc meurt, et avec elle a l'heure
Mene mourant son importun cricri.

(*Poés.*, 34, édit. Blanchemain.)

LA CIGALE ET LA FOURMI.

Le fourmy en esté portoit dans sa cassine
Quelque grain de froment : pendant le vint trouver
La cigale, et commence a se rire et se jouer
Du fourmy qui d'ahan ployoit sa tendre eschine.

Quand l'hiver fut vêtu de neige et de bruine,
Elle vint du fourmy la prudence louer,
Et près de son grenier a traicts d'ailes rouer,
Flatant, comme celuy qui pour son pain coquine.

Hé ! qu'as-tu fait (dit lors le fourmy) en esté ?
J'ay, dit-elle, en chantant mon desir contenté :
Or, va donc maintenant (dit le fourmy) et dance.

Celuy qui paresseux ne cueille quelque bien
Endementiers qu'il a le temps et le moyen,
S'il meurt de faim après, c'est juste recompense.

(François Perrin, ap. Charmasse, *François Perrin et sa vie*, 60.)

Pour Saint Ambroise, la cigale est l'emblême de l'homme qui passe sa vie dans l'insouciance et les plaisirs :

« Vere sunt sicut cicadæ, qui de die in diem vivunt. quæstuque rumpuntur suo. Quid enim aliud sunt homines nullius ponderis, nisi videantur sicut cica-

dæ ad mortem nati diurnam? Qui sub arbore ferventium cupiditatum se mulceant cantu, statim occidant. »

(*Epist. VI, ad Irenæum*

On peut lire, au contraire, dans les *diverses leçons* de Pierre Messie, traduites par P. Gruget, parisien, un curieux chapitre intitulé : « Des vertus et proprietez admirables de la formis, et quels exemples on peut prendre dessus ». D'après l'auteur « cet insecte serait non seulement mesnager, laborieux, prudent, mais encore *charitable*, et servirait d'exemple à l'homme pour estudier à paix et à concorde». (p. 549, édit. 1610.)

Comme naturaliste, La Fontaine est très-faible dans cette fable : la cigale ne se nourrit pas « de mouches et de vermisseaux », sans compter qu'elle meurt bien longtemps avant la venue de la bise. Saint François de Sales semble l'avoir mieux connue :

« Les cigales ont leur poitrine pleine de tuyaux, comme si elles estoient des orgues naturelles ; et pour mieux chanter *elles ne vivent que de la rosée*, laquelle elles ne tirent pas de la bouche, ains le succent par une petite languette qu'elles ont au milieu de l'estomach, par la-

quelle elles jettent aussi tous leurs sons avec tant de bruit qu'elles semblent n'estre que voix ».

(*Œuv.*, II, 68, Vivès.)

Il y aurait beaucoup à dire sur l'*esprit* d'économie attribué à la fourmi. Saint-Marc Girardin dans son livre intitulé *La Fontaine et les fabulistes*, cite une jolie lettre dont l'auteur prétend que les fourmis n'amassent point pour l'hiver, mais qu'elles dévorent tout pendant l'automne : « Ce sont, dit-il, en septembre et en octobre des festins, des bombances, des réveillons sans fin ». Après quoi la fourmilière s'endort pour se réveiller au soleil de février. Alors toutes les fourmis sortent de leurs retraites « maigres à faire peur, chancelantes, et s'appuyant les unes sur les autres ». Je crois que ceci est la vérité, mais je laisse aux naturalistes à trancher la question.

V. 1. — La Cigale ayant chanté
Tout l'été.

Elle chante toute la journée et dès le matin dans les jours les plus chauds, dit Hésiode :

Καὶ τε πανημέριός τε καὶ ἠ φος χέει αὐδὴν
Ἴδει ἐν αἰνοτάτῳ, ὁπότε χρόα Σείριος ἄζει.

(*Le Bouclier d'Hercule.*)

LE CORBEAU ET LE RENARD (I, 2).

Le corf porta un furmage en sa bouche, a ky le gopyl encountra ; ci dit : « Dieux ! com vous estez beal oysel, e ben seriez a preiser, si vous chauntassez auxi cler cum fist jadys votre piere! » Le corf fust joyous del loenge, si overi sa bouche pour chaunter, e perdy son furmage. « Va tu », dit le gopil, « assez en ai de ton chant ».

(Nicole Bozon, *Contes moralisés,* 15, A. T.)

O le corbaut nous endormons,
Par vaine gloire, a escouter
La louenge de noz vains noms,
Dont il se deçut par chanter ;
Son frommage en laïssa aler ;
Renart le print, le corbaut tance
Qui le sien voit perdre et glanner
Par cuidier et folle plaisance.

(Eust. Deschamps, *Œuv.*, VI, 52. A T.)

Dans la ballade suivante du même poète le sujet est traité avec plus d'ampleur :

Renart jadis que grand faim destraignoit
Pour proie avoir chaçoit par le boscage,
Tant qu'en tracent dessur un arbre voit,
Un grand corbaut qui tenoit un frommage.
Lors dist Renars par doulz humble langaige :

« Beaus Thiesselin, c'est chose clere et voire
Que mieulx chantes qu'oisel du bois ramage.»
On se deçoit par legierement croire.
Car li corbauls le barat n'apperçoit,
Mais voult chanter ; po fist de vassellage,
Tant qu'en chantant sa proye jus cheoit.
Renart la prist et mist a son usaige ;
Lors apperçut le corbaut son dommaige,
Sanz recouvrer perdit par vaine gloire ;
A ce mirer se doivent foul et saige :
On se deçoit par legierement croire.

(Eust. Deschamps, *Œuv.*, II, 61, A. T.)

LA GRENOUILLE QUI VEUT SE FAIRE AUSSI GROSSE QUE LE BŒUF (I, 3).

Or tu as beau gronder, pour r'assaillir mon fort,
Te gourmer et t'enfler comme autrefois au bord
La grenouille s'enfla contre le bœuf, de sorte
Que pour trop bouffer sur l'heure creva morte.

(Ronsard, *Poés.*, VII, 152, bibl. elz.)

V. 12. — Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs.

La Bruyère exprime la même pensée en d'autres termes :

« Un bon gentilhomme veut passer pour un petit seigneur, et il y parvient. » (*Caractères*, XIV, De quelques usages.)

LA GÉNISSE, LA CHÈVRE ET LA BREBIS, EN SOCIÉTÉ AVEC LE LYON. (I, 6).

Le leoun prist un veel ; si dit à ses compaignons : « A moi apent le tierz partie par reison de seignurie. L'autre partie a moy apent par ceo qe jeo le pris. Ore covient entre nous combatre pur la tierce partie. — Nenyl, » font les autres, chievere e poleyne, « le vostre seit entierment, sanz nul departir ».

Ce n'est là qu'une bien maigre esquisse de la fable de La Fontaine, mais l'affabulation en est très curieuse :

Auxint est de plusours eirs, quant sont fetz executours lour piere, e ont pur compaignons deus simplez hommez de la ville. « Espleitoms », fet-il « del testament, e donoms a chescun ceo qe a lui apent. — A moy apent » fet le eyr « la tierce partie par ley de terre ; l'autre partie a noz enfauntz ; la tierz, qe apent al alme, nous covient tenir pur plee e contek. — Veir, » font les simplez gentz, « vostre seit entierment : de plee savoms poy ou nient ».

(Nicole Bozon, *Contes moralisés*, 156, A. T.)

LA BESACE (I, 7).

Un bissac au cou nous portons.
Poche davant, poche derriere
Davant (c'est l'humaine maniere).
Les fautes d'autruy nous mettons;
Derriere, nous jetons les nostres.
Voyans clair aux pechez des autres.
Aux nostres avons les yeux clos.

(Baïf, *Mimes*, I, 71, Blanchemain.)

V. 30. — **Le fabricateur souverain**
Nous créa besaciers tous de même manière.

« Ce mot, disent les éditeurs, paraît être de l'invention de La Fontaine. Au moins n'est-il point dans les lexiques du XVIIe siècle. » L'erreur est un peu grossière, ex :

Les *besaciers* de Senlis (*Prov.*, ap. Ler. de Lincy, I, 396.)

Je viendray aux subtilitez qui sont ès regles de ceux qui s'appellent religieux, tant des caymans, ou *besaciers*, ou bribeurs, que des autres.

(H. Estienne, *Apol. pour Hérodote.)*

Ces *besaciers* et coquins gastent tout. (Jean Crespin, *Hist. des Martyrs*, 389, édit. 1885.)

Comme font ces *besaciers* et autres pourceaux.

(Guill. Farel, *Sommaire*, 538, Fick.)

Besacier, qui porte la besace, mochilero.

(*Thresor des trois langues*, édit. 1617.)

Pour le regret qu'ils avaient de la perte d'un si bon *bezassier*, esleurent en sa place et a sa requeste messire Turpin.

(Les *Comptes du monde adventureux*, 1, 58, Frank.)

V. 27. — Car tout ce que nous sommes,
Lynx envers nos pareils et taupes envers nous,
Nous nous pardonnons tout.

Dans la satire 1re de l'*Espadon satirique* par le sieur d'Esternod, nous lisons :

Il faut avant l'autruy soy mesme se cognoistre,
Et comme Lamia, nous ne devons pas estre
Des taupes dans chez nous et des linx chez l'autruy.

(*Var. hist. et littéraires*, IV, 46, bibl. elz.)

L'HIRONDELLE ET LES PETITS OISEAUX (I, 8).

V. 29. — **Prophète de malheur, babillarde, dit-on,**
Le bel emploi que tu nous donnes !

Souvenir d'Homère :

Μάντι κακῶν, οὔ πώποτέ μοι τὸ κρήγυον εἶπας.

(*Iliade*, 1, 106.)

LE LOUP ET L'AGNEAU (I, 10).

Le lou et le moton laverent lur pieez en ewe corant. Lors dit le lou [au motoun] : « Vous avez trublee le ewe que fust avant si clier. — « Nenil, » dit l'autre ; « [ceo ne put estre en nule manere] ; vous estez amont de moy, dount vostre lavure descent a moy. — Veir ! ribaud, » fet l'autre, « me avez respondu en tiel manere? Je te mesderrai: vous verretz tost ceo que jeo frai. » Et hape le moton a lui e son mantel lui tolly.

(Nicole Bozon, *Contes moralisés*, 67, A. T.)

V. 1. — **La raison du plus fort est toujours la meilleure.**

Autrement dit : « La force prime le droit. » Il y a bien dans H. Estienne, *Précell.*, 216, un vieil adage plus moral qui contredit ce proverbe : « Force n'est pas droit » : mais qui donc s'en est jamais soucié ?

SIMONIDE PRÉSERVÉ PAR LES DIEUX (I, 14).

Selon C. J. Solin (*Polyhist.*, I), c'est Pindare qui aurait été le héros de cette fabuleuse histoire.

« Pindarum lyricum e convivii loco, cui imminebat ruina, ne cum cœteris interiret, forinsecus Castor et Pollux vocarunt, inspectantibus universis : quo effectum, ut solus impendens periculum evaderet. »

V. 89. — Il sort de table ; et la cohorte
N'en perd pas un seul coup de dent.

Bonaventure Des Périers s'était servi de cette locution : « Ils luy demanderent de quel païs il estoit, et a qui il appartenoit, et leur rendit response tout de mesme, *sans qu'il perdit un seul coup de dent*. »

(*Nouv.* CV, bibl. elz.)

L'HOMME ENTRE DEUX AGES ET SES DEUX MAITRESSES (I, 17).

Un vieillard fut qui grisonnoit
Amoureux de deux concubines,
Toutes deux mauvaises et fines,
Auxquelles il s'abandonnoit.
L'une vieille, l'autre jeunette :
L'une faulse, l'autre saffrette.
Quand la jeune le peut tenir
Oste le poil blanc qui la fasche :
La vieille tout le noir arrache,
Et le force à chauve devenir.

(Baïf, *Mimes*, II, 203, Blanchemain.)

Cette fable a inspiré à Bernardin de Saint-Pierre une réflexion assez piquante : « De nos jours, ne voyons-nous pas comme chaque parti détruit la réputation et les opinions du parti qui lui est opposé ? Le genre humain est, entre la religion et la philosophie, comme le vieillard de la fable entre deux maîtresses de différents âges. Toutes deux voulaient le coiffer à leur mode ; la plus jeune lui enlevait les cheveux blancs qui lui déplaisaient ; la vieille, par une raison contraire, lui òtait les cheveux noirs : elles finirent par lui peler la tête. » (*Études de la nature*, VIIe.)

LE COQ ET LA PERLE (I, 20).

L'en ne doit pas donner aux pourciaus pierres precieuses, qui ayment l'ordure; et qui dit et enseingne aux fous sapience, il donne aux pourciaus pierres precieuses; quar li foux si semble le coc qui treuve le safir, si le sent dur et n'i peut mordre, et ne le peut user, si ameroit mieux avoir trouvé un pois pourri ou un grain de blé que le bon safir gros, qui vaut grant avoir. Aussi li foux ameroit mieux un fromaige ou un foul dit ou un mouquois que un sens ne que une sapience. (*Le livre des secrets aux philosophes*, Hist. litt. de la France, T. XXX, 574.)

Le coke trova un anel de or au fimer: « Que est ceo » ? fet-il, « qe facez tu ci ? ne t'ey quis ne t'ey desiré : meux vodreie trover une grein de furment que tey et tieux cent. »

L'auteur de cette fable en tire une morale qui surprend d'abord, mais qui, à la réflexion est assez ingénieuse.

« Auxint grieve plusours plus une court sermon qe VII jour en la simeigne de estre en labour e en corporel affliccion. Pur ceo, dit l'Escripture: Quant Dieu pleot de ciel cele douce pouture que manna fust apellée, les fitz de Israel touz de ceo furent saciez, et diseient qe meux vodreient estre en Egipte od porreis e oignons qe illeoqes demorir od cele douce viaunde. »

(Nicole Bozon, *contes moralisés*, 41, A.T.)

LE CHÊNE ET LE ROSEAU (I, 22).

Même sujet dans le 8e apologue de Laurent Valla, intitulé dans la traduction de Guillaume Tardif :

D'ung Roseau de marais et d'un Olivier

Certain procès et desbat se meut entre le Roseau et l'Olivier pour raison de certaine controversie qu'ilz avoient sur certaine disputation de leur constance, force et firmité.

L'olivier increpoit le Roseau et luy disoit pour injure et opprobre que de constance, force ne vertu, n'avoit-il point, pour ce qu'il vacilloit et plioit a tous vens. Ledict Roseau ne respondoit rien, ains enduroit ledict a opprobre paciemment jusques certain temps. Advint un jour assés tost apres les dites injures, qu'il se sourdit un grant et merveilleux vent, par l'impulsion et vehemence duquel ledit Roseau fut agité et meu d'une part et d'autre sans ce touttefois qu'il fust en rien dommaigé, ains retournoit toujours en ung estat. Mais ledit Olivier qui les paroles et opprobres avoit improperés au dict Roseau, ne peut resister a la violence et impetuosité du dict vent, qui tout le froissa et rompit.

(*Apol. de Laurent Valla*, 163, édit. Marchessou.)

V. 30. — Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête au ciel était voisine,
Et dont les pieds touchoient à l'empire des morts.

« Autant que ce grand arbre s'était poussé en haut,

autant semblait-il avoir jeté en bas de fortes et profondes racines ». (Bossuet, *Serm. sur l'ambition*, 277, édit. Rebelliaud.)

Ce rapprochement vaut mieux que toutes les citations de Voltaire données par les éditeurs.

Je plie et ne romps pas.

Qui ne voudra rompre, qu'il ploye.

(Baïf, *Mimes*, 44, édit. Blanchemain.)

CONSEIL TENU PAR LES RATS (II, 2).

Les soricez tyndrent [jadis] lur parliament [e sei pleindrint chescon a autre] de [mon] sire Badde, le blanke chat qe out destruit lor lynage e se afforcea de eux destruire. « Qe froms nous » fit un « de sire Badde qe vynt sur nous privement quant nous sumez a nostre solaz e nous fet les angles querre pur poour de sa venue » ? Fet un : « Nous mettrons un campernole entour son col, [q'il nus puise par ceo garnir, e nus par taunt li honeroums], e par ceo seroms de sa venue garniz.— Com ceo est bien dit »! fet chescun a autre. Lors tenoms [nus] a tant ; mès purveyoms [dunks meintenant] qi fra ceste chose qe est purvewe » [Chescon de eux s'est escondu]. Touz diseient que le conseil est seyn, mès nul ne voleit mettre la meyn. E Badde s'en ala com avant, e destruit petit e graunt.

(Nicole Bozon, *Contes moralisés*, 144, A. T.)

Ce sujet a été traité par Eustache Deschamps :

Je treuve qu'entre les souris
Ot un merveilleux parlement
Contre les chas leurs ennemis,
A veoir maniere comment
Elles vesquissent seurement
Sanz demourer en tel debat ;
L'une dist lors en arguant :
Qui pendra la sonnette au chat ?

Cilz consaulz fut conclus et prins ;
Lors se partent communement.
Une souris du plat pais
Les encontre et va demandant
Qu'om a fait : lors vont respondant
Que leur ennemi seront mat :
Sonnette aront ou coul pendant.
Qui pendra la sonnette ou chat ?

« C'est le plus fort, » dit un rat gris.
Elle demande saigement
Par qui sera cilz fais fournis.
Lors s'en va chascune excusant ;
Il n'y ot point d'executant,
S'en va leur besongne de plat ;
Bien fut dit, mais, au demourant
Qui pandra la sonnette au chat ?

(*Œuv.*, I, 151, A. T.)

Dans une autre ballade qui a pour titre : « *Le conseil ne suffit pas, il faut l'exécution* », le même poète fait encore allusion à cette fable :

Car au conseil, mais qu'ilz soient oys,
Scevent monstrer tout ce qui serait bon,
Mais il convient, comme dist la souris,
Vir qui pandra la cloquette au mynon.
C'est trop bien dit, pour quoy ne le fait-on ?

(*Œuv.*, V, 389, A. T.)

LES DEUX TAUREAUX ET LA GRENOUILLE (II, 4).

Dans *la Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*, le P. François Garasse cite cette fable :

« Il est écrit dans les fables æsopiques de Phœdrus l'affranchy d'Auguste, qu'un jour les grenouilles voyant deux taureaux qui se battoient dans la prairie voisine de leur lac, commencerent a demener grande feste, mais il y en eut une plus sage et plus expérimentée que les autres, laquelle s'appercevant de la sotte joye de ses compagnes, leur dit en cholere : vous ne sçavez ce que vous faictes, et vous estes bien loing de vos contes, car la guerre de ces messieurs ne signifie autre chose que nostre mal'heur, d'autant que celuy d'entr'eux qui perdra son procès, vous fera payer les despens. »

Après quoi le Père Garasse tire cette conclusion tout à fait inattendue :

« J'ose dire qu'il est arrivé quasi le mesme en la dispute qui est entre les catholiques d'une part, et les heretiques de l'autre, touchant le nombre des livres canoniques de l'Escriture Saincte, car ces deux partys estant en querelle par un sujet de si grande importance, il y a des grenouilles semblables a celles de l'Anthologie, grenouilles de taverne, qui se noyent dans le vin, lesquelles demenent une grande

feste, et dressent un grand triomphe sur la mauvaise intelligence des Catholiques et des Heretiques, comme si de leur procez on devait tirer cette conséquence : donc que il n'y a point d'Escriture Saincte, depuis qu'on void un tel desordre parmy les Esprits, que les uns disent blanc et les autres noir, que ceux-cy reçoivent le livre pour canonique, et ceux-la le renvoyent comme estant apocryphe, et ces grenouilles tavernieres ne s'appercoivent pas qu'elles ne peuvent tirer autre avantage de nostre mauvaise intelligence que leur entière ruine ».

(*Doctrine curieuse*, 661, édit. 1623.)

LA CHAUVE-SOURIS ET LES DEUX BELETTES (II, 5).

Dans Baïf (*Mimes*, II, 222) le récit est quelque peu différent, mais la conclusion est la même.

Une chau-souri cheut en terre.
La Belette en ses dents la serre
Qui ne pardonne a nul oiseau.
Oiseau je ne suis (ce dit-elle),
Souri je suis. Se disant telle
Elle se sauve bien et beau.
Une autre fois recheut en terre.
Le chahuan qui fait la guerre
Aux souris la chau-souri prend.
Souris je ne suis (ce dit-elle)
Mais oiseau. Par telle cautelle
Le chahuan sauve la rend.
La tierce fois recheut en terre.
Le chat la prend, qui fait la guerre
Autant aux oiseaux qu'aux souris.
La chau-souri n'a plus d'excuse,
Qui perd sa finesse et sa ruse
Entre les pattes du chat gris.

LA LICE ET SA COMPAGNE (II, 7).

Baïf a traité le même sujet, non sans originalité:

Le herisson estoit en peine
Ou se loger, la marmoteine
Il pria le vouloir loger.
Ce fut aux mois de la froidure,
L'hiver quand la saison est dure.
Elle accorda le heberger.
Ainsi le meine en sa taniere
Ou l'hoste nouveau ne fut guiere
Que son hostesse ne faschast,
Avecque son escarde droite.
Car la place fut si estroite
Qu'il faloit que l'on se touchast.
La marmote pria son hoste
Le lendemain matin qu'il s'oste
De son logis. Le Herisson
Qui trouva la maison fournye
De ce qu'il faut, tres bien luy nie
Et luy chante une autre chanson.
Si quelcun en ce lieu s'offense
Qu'il s'en aille, je l'en dispense,
Quant a moy je n'en bougeray.
Si loger en ce lieu t'es peine,
Tu peux desloger, marmoteine.
De l'hyver n'en deslogeray.

(*Mimes*, II, 203.)

On trouve encore cette fable antérieurement dans Gringore :

Esope dit une petite fable
Que, sur ce point, peult servir de notable.
Jadis furent deux chiennes, de quoy l'une
Avoit maison, et des biens de fortune ;
L'autre n'avoit aucun logis ne biens,
Et si avoit plain son ventre de chiens.
Ceste riche la logea par pitié,
Soy delogeant, fusse par amityé ;
Lors s'en alla ou elle avoit affaire,
Et la laissa pour son bon plaisir faire
En son logis. Apres longue saison
Ceste chienne revint en sa maison.
L'autre luy dist qu'el venoit mal a point,
Et que pour lors el n'y entreroit point;
Et, y voulant entrer, ses chiens japperent,
Maulgré elle sa maison usurperent
Et en eurent possession par force.

(Gringore. *Œuv.*, I, 77, bibl. elz.)

LE LION ET LE MOUCHERON (II, 9).

V. 15. — Le quadrupède écume et son œil étincelle ;
Il rugit ; on se cache, on tremble à l'environ...
Le malheureux lion se déchire lui-même,
Fait résonner sa queue à l'entour de ses flancs,
Bat l'air qui n'en peut mais...

Dans ce passage La Fontaine se souvient à la fois de Catulle et d'Hésiode :

Πλευράς τε καὶ ὤμους
Οὐρῇ μαστιόων ποσσὶ γλάφει.

(*Bouclier d'Hercule*, 430.)

Age, cæde terga cauda ; tua verbera patere,
Face cuncta mugienti fremitu loca retonent.

(*De Aty*.)

LE LION ET LE RAT (II, 11).

Un leon vout jadis reposer, e un sorice vient e le esveilla. Lors dit le leon al sorice : « A poy qe jeo ne te tue ! — Ceo serreit » fet l'autre « petit pruesce quant a vous. — Veire « fet le leon «, Va-t-en de ci : pardonee seit » ! Le sorice s'en va e le leon dormy. L'endemeyn tiel cas avynt que le leon fut pris en un fosse : vynt la sorice e le trova guaymentant et piteousement pleignant. Lors dit la sorice : « Vous me feistez curtesye, e jeo vous saverai vostre vie ». Et assembla ses compaignons, et rongerent les cordez de la reye dont la fosse fust covert, e lui enseignerent comment deveit romper la corde et eschaper.

Auxint ert des grauntz seignurs, des prelatz et baillifs que ont mestrie en terre : si ils esparnient as autres tant com lur poer dure et lur baillye, par ceo serront aydez quant averont mestier.

(Nicole Bozon, *Contes moralisés*, 152, A. T.)

L'ASTROLOGUE QUI SE LAISSE TOMBER DANS UN PUITS (II, 13).

Le sujet a été esquissé rapidement en quelques vers par Baïf. (*Mimes*, II, 202, édit. Blanchemain.)

Un de nuict les hauts cieux regarde
Et les astres : et par megarde
Dans une fosse creuse cheut.
Un passant l'oit qu'il se lamente,
Entend sa cheute et sa descente :
Et s'en rit quand la cause il sceut.
Tu es la fort bien par ta faute,
Toy qui levant la veue trop haute
Au-dessus de toy regardois
Curieux de chose couverte,
D'une fosse a tes pieds ouverte
Nonchalant tu ne te gardois.

Je sçais bon gré a la garse milesienne, qui, voyant le philosophe Thales s'amuser continuellement a la contemplation de la voulte celeste, et tenir tousiours les yeulx eslevez contremont, lui meit en son passage quelque chose a le faire bruncher, pour l'advertir qu'il seroit temps d'amuser son pensement aux choses qui estoient dans les nues, quand il auroit prouveu à celles qui estoient a ses pieds : elle lui conseilloit certes bien de regarder plustost a soy qu'au ciel ; car, comme dict Democritus, par la bouche de Ciceron :

Quod est ante pedes, nemo spectat : cœli scrutantur plagas.

(Montaigne, *Essais*, II, 12.)

On raconte la même anecdocte sur Anaximandre et son diciple Anaximène : « Ce gentil astronome Anaximène, lequel regardant une fois trop ententivement les étoilles, et levant le nez en l'air comme une truye aggravee, tomba a l'impourveu dedans une fosse, la ou il fut moqué d'une vieille qui le reprit de vouloir cognoistre ce qui estoit aux cieus, ne pouvant pas seulement voir les choses qui estoyent devant luy à ses pieds.

(Tahureau, *Dial.*, 128, Conscience.)

Contre les astrologues qui se mêlent de prédire les choses futures.

Comme peux-tu, fol astrologue,
Trop orgueilleux, superbe et rogue,
Cognoistre la force des cieux
Leurs mouvements et influance,
Puis que ta belle suffisance,
N'est que d'avoir du sable aux yeux ?
Tu ne cognois pas, grosse beste,
Alors que tu leves la teste
Pour voir les astres si souvent
Que tu tombes dans une fosse.
Dieu ! que ta science est bien fausse,
Puis qu'elle te va decevant,

(Gaigneu, *Le Carquois satyrique*. Variétés hist. et littéraires, VI, 293.)

V. 21. — **Auroit-il imprimé sur le front des étoiles,**
Ce que la nuit des temps cache dans ses voiles ?

Imprimer sur le front paraît être emprunté à Ronsard :

Vous nous donnez des temps les signes tres utiles ;
Et soit que vous couchez, et soit que vous levez,
En diverses façons les signes vous avez
Imprimez sur le front des vents et des oraiges,
Des pluyes, des frimas, des gresles et des neiges.

(Ronsard, V, 281, bibl. elz.)

LE LIÈVRE ET LES GRENOUILLES (II. 14).

V. 1. — Un lièvre en son gite songeait
(Car que faire en un gite, à moins que l'on ne songe ?)

C'est ce que dit un pêcheur de Théocrite qui songe, lui aussi, au bord de la mer, étendu sur un lit de feuilles :

Τί γάρ ποιῇν ἄν ἔχοι τις
Κείμενος ἐν φύλλοις ποτὶ κύματι, μηδὲ καθεὺδων;

(Idylle des pêcheurs.)

V. 15. — Ainsi raisonnoit notre lièvre,
Et cependant faisoit le guet.
Il étoit douteux, inquiet :
Un souffle, une ombre, un rien, tout lui donnoit la fièvre.

De même dans *Le Lièvre* de Simon de Bullandre

Il dort les yeux ouverts...
Il doutte et craint toujours qu'on le vienne
[surprendre.
Tousjours il faict le guet, affin qu'il ne soit pris
Il a tant seulement les pieds pour se deffendre.
D'ou provient que son cœur de tristesse est
[epris.

(1585. *Le Lièvre*, 38, Jouaust.)

V. 19. — Le mélancolique animal
En rêvant à cette matière,
Entend un léger bruit...

Aussi faut-il une grande subtillité et delicatesse du sens de l'odorat au chien de desmesler les voyes de ce petit animal *mélancolique*, froid et sec.

(1593. Jehan Du Bec, *Discours de l'Antagonie du chien et du lièvre*, 12, Jouaust.)

Or il faut sçavoir qu'ainsi que tout animal dégénéré en sa fin en l'humeur *mélancolique*, que les lièvres, qui naturellement abondent en ceste humeur doyvent, lors de leur vieillesse, en abonder a bon escient, et tellement qu'ils perdent le sentiment, (id., 13.)

LE COQ ET LE RENARD (II, 15).

Le gopil passa desouz un roche, si garda amont e vist un columbe seer en haut, vers ki le gopil dit : « Mout plus beal vous serreit ici aval entre les bestes giwer en la lande, qe de seer amont entre les freides pierres. — « Veire, » fet l'autre « vous ne estez pas touz mes freres, ne jeo ne m'affye pas en vous. — Si poez » dit le gopil « tut surement : les lettres sont venuz de la court le roy qe touz serroms de un acord, e nul ne fra grevance a autre desornemès. » A ceo vynt un chivaler od quatre levererz suantz. « A Dieu ! » fit le gopil al columbe, « jeo prent mon congé de vous, beal cosyn, jeo ne ose plus demorir. — Si frez, » dit-il, » ils sont nos freres; pensez de ce final acord fet entre nos bestez. — Nanil » dit le gopil, « jeo ne sui pas certeyn qe les chienz ont veu les lettres, quar ils sont envious ».

(Nicole Bozon, *Contes moralisés*, 84, A. T.)

Cette fable comme on le voit, ne diffère guère dans l'ensemble de celle de La Fontaine :

Le renard par bois errant
Va querant
Pour sa dent tendre pasture,
Et si loin en la fin va,
Qu'il trouva
Le coq par mesaventure.

Le coq de grand peur qu'il a
S'envola

Sur une ente haute et belle
Disant que maistre renard
N'a pas l'art
De monter dessus icelle.

Le renard qui l'entendit
Lui a dit
Pour mieux couvrir sa fallace :
« Dieu te garde, ami tres cher !
Te chercher
Suis venu en ceste place,

Pour te raconter un cas
Dont tu n'as
Encore la connoissance;
C'est que tous les animaux,
Laids et beaux
Ont fait entre eux alliance.

Toute guerre cessera ;
Ne sera
Plus entre eux fraude maline ;
Seurement pourra aller
Et parler
Avecque moi la geline.

De bestes un million
Le lion
Mene ja par la campagne ;
La brebis avec le loup

A ce coup
Sans nul danger s'accompagne.

Tu pourras voir ici bas
Grand esbats
Desmener chascune beste ;
Descendre donc il te faut
De la haut
Pour solemniser la feste. »

Or fut le coq bien subtil :
« J'ai, dit-il,
Grande joi' d'une paix telle,
Et je te remerci' bien
Du grand bien
D'une si bonne nouvelle. »

Cela dit, vient commencer
A hausser
Son col et sa creste rouge,
Et son regard il espard
Mainte part,
Sans que de son lieu ne bouge.

Puis dit : « j'entends par les bois
Les abbois
De trois chiens qui cherchent proie.
Ho ! compere, je les voi
Pres de toi ;
Va avec eux par la voie.

— Oh ! non ; car ceux-ci n'ont pas
Sceu le cas
Tout ainsi comme il se passe
Dit le renard ; je m'en vas
Tout la bas
De peur que n'aye la chasse.

Ainsi fut, par un plus fin,
Mise a fin
Du subtil renard la ruse.
Qui ne veut estre deceu
A son sceu,
D'un tel engin faut qu'il use.

(François Habert, 1520-1569.)

LA CHATTE MÉTAMORPHOSÉE EN FEMME (II, 18).

Cet apologue est ainsi raconté par Guillaume Tardif, qui ne fait que traduire, librement, à sa manière, Laurent Valla.

« Ung jeune jouvenceau, de esquise forme et speciosité, avait en sa maison entre autres choses une tres belle et plaisante chate. Iceluy jouvenceau, considerant la beauté de la dicte chate, disoit à soy mesmes : « Je vouldroye que j'eusse une aussi belle femme que tu es belle chate, » et luy estant en ceste penser et ardeur de luxure, fist une priere a la deesse Venus, mere de Cupido, dieu d'Amors, qu'il lui pleust muer sa dicte chate en une belle jeune pucelle affin qu'il peust avoir sa compaignie et estaindre l'ardeur dessus dicte. La deesse eut pitié de lui et exaulsa sa priere en muant la dicte chate en une très belle et bien formée pucelle, et ce fait, le dict jouvenceau, rempli du feu de charnelle concupiscence pour raison de la beaulté de la pucelle nouvellement transformée, print icelle pucelle, et la mena en sa chambre pour en faire son plaisir. La dessus dicte deesse Venus, voulant esprouver se la dicte chate avoit mué ses mœurs et conditions en la dessus dicte transformation et mutation corporelle, layssa aller une souris au milieu de la chambre en laquelle le dit jouvenceau et pucelle estoient conchees, et tantost la dicte pucelle, non recordant de sa mutation, de son amy et de ceux qu'estoient presens se leva soudainement du lit et se prit a chacer et pour-

suivir la dicte souris, esperant la manger si par adventure elle l'eut pu prendre. Et ce voyant la dessus dicte deesse Venus et que la dicte pucelle n'avoit point changé ne perdu sa nature ferine, bestiale et ravissable, comme toute irritee la remist et restitua en sa premiere nature de chate, car elle n'avoit pas gardé les proprietés de nature humaine ne d'une femme raisonnable ».

(*Apol. de Laurent Valla*, 152, Marchessou.)

Il va sans dire que la morale est, en d'autres termes, celle de La Fontaine. Noël du Fail a traité le même sujet en quelques lignes :

« Quelques singes, par le commandement d'un roi egyptiac, ont eté appris à voltiger, baller et à toutes façons de soubresauts instruits tellement qu'en rien ne ressemblaient l'idee de leur premier animant: toutefois leur etant jetees quelques noix par la salle tournant leur robe, coururent a ce que nature, n'avoit voulu qu'ils oubliassent. Meme apologue d'une chatte, qui fut longuement chambriere de Venus ; mais ayant aperçu une souris, qui fretilloit je ne sais quoi, changeant son service a une prompte et allegre course, la grippa. Ceci nous admoneste qu'il ne se fault oublier d'estre homme, et cuider qu'en changeant notre façon de faire le plus souvent a une plus depravee, nous devenions plus sages ». (*Baliverneries*, 98, Guichard.)

LE MEUNIER, SON FILS ET L'ANE (III, 1).

Cette fable qui semble avoir pour origine un conte oriental se rencontre en français dès le XIIIe siècle :

Un homme vynt jadis chivachaunt son asne del marchee e son fitz lui suist a piee. Et de ceo fus juggé des uns qe passerent par le voye. Quant il les oy, il voleit eschure lur parlaunce ; si descendi : « Montez, fet-il a son fitz, et jeo m'en irray a piee ». Mès rien ne lui valust, qar tantost fust des autres juggee. La tierz manere vout assaier, e fist son fitz descendre e amena le asne en sa meyn. Mès par tant ne pout uncore eschaper, qar fust dit qe il fust si gelous del asne qe il ne osea lui monter. Il pensea qe uncore vout assaier se il pout en autre manere lur parlance eschaper : si montea mesmes son asne et son fiz ensement, mès par tant ne eschapa nient : fust dit que cruel esteit quant de deus hommez le asne chargereit. « Ore ne say, » fet lui penseant « en autre manere assayer e lange de foux eschaper, si jeo ne pusse le asne sur mon dos porter. Maudit seit » fet-il « qe pur lur emparlance force ne fra ! Dye chascun ceo qe il vodera ».

(Nicole Bozon, *Contes moralisés*, 158, A. T.)

Huet, le savant évêque d'Avranches a traduit cette fable en hexamètres latins, sans doute fort peu de temps après l'apparition du premier volume de La Fontaine.

Forte senex nato quondam comitatus asellum
Ibat agens, aberat vacuo omnis sarcina dorso ;
Quando prœteriens quidam non notus : « Ineptos,
Exclamat, pulchrum quibus est sic parcere onagro ! »
Audiit, assensitque senex, conscendit in armos
Ipse prior, lumbis puer insidet, atque ita pergunt.
Vixque viæ paulum confectum erat, obvius alter
Occurrens : « Pecudi cur ilia rumpitis ? », inquit,
« Ægre animum trahit, et jam jam pondere fessa
Decidet » : id metuens, asinum miseratus onustum,

Ire senex natum peditem jubet, ipse superstat.
Tertius adveniens : « Ne sic tua commoda captes
Dure senex, ast ætatis miserere tenellæ. »
Protinus accipiens convicia sæva benigne
Paruit, exiliit que bonus, sudore fluentem

Apprendit puerum, pecudisque imponit in armos ;
Ipse sequebatur, costasque dolabat aselli.
Ad primum lapidem venit alter naris aduncæ :
« Hercule, non pecudis tibi sunt cædenda flagello
Tergora, vir bone, sed pueri, qui vectus asello,
Pergit, et effætum pedibus sinit ire parentem. »
Talibus at placidi verbis patientia tandem
Læsa senis, veras jussit depromere voces :
« Pol, miser est hominum quisquis convicia curat :
Quo pede cœpisti, hoc securus pergere discas. »

(Petri Danielis Huetii *poemata latina et graeca*, 39, édit. 1694.)

LES MEMBRES ET L'ESTOMAC (III,2).

Guillaume de la Perrière traduità sa façon,avec des longueries habituelles aux écrivains du XVI[e] siècle, cet apologue tant de fois cité : « Messenius estant bien instruict de sa charge, se transporta au Mont Sacré, où estant devant le dict peuple, sans faire plus long exorde (voulant adapter son oraison à la qualité des auditeurs) leur narra l'ancien apologue de la sedition de tous les membres du corps humain, contre le ventre, par semblables paroles. Jadis, dit-il, les membres du corps humain avoient chacun son conseil, et son advis à part, et n'estoient pas tous d'un consentement, comme ils sont à present. Advint qu'iceux voyant qu'ils estoient toujours en travail continuel, pour nourrir le ventre, et que le ventre ne faisoit rien que se reposer et faire grand chere, aux despens et labeur des autres membres, et que s'il se vouloit remplir il falloit necessairement qu'il travaillast comme eux, et de faict feirent entr'eux un monopole, qu'ils ne luy donneroient plus à manger. Les pieds dirent qu'ils ne tracasseroient plus pour aller chercher victuailles : les mains et bras dirent qu'ils n'apporteroient plus le morceau à la bouche : la bouche dit qu'elle ne recevroit plus la viande : les dents dirent qu'elles ne macheroient plus pour nourrir le ventre oisif. Or estant les dicts membres ainsi emeus contre le ventre : et le voulant laisser mourir de faim, ils sentirent peu a peu qu'ils se debilitoient eux-memes, et devindrent si maigres qu'a peine les pieds pouvoient soustenir le corps :

les bras estoient si debiles, qu'ils ne se pouvoient plus lever vers la bouche, les dents aussi crouloient dedans icelle. Par ainsi, dit-il, les membres se cuidant venger du ventre, se tuoient eux-memes. Par telle similitude et comparaison des membres contre le ventre, et du populaire contre le Senat, le dict Ambassadeur mitiga la fureur du populaire, et le reduit a s'en retourner en la cité. »

(Guill. de la Perrière, *Miroir politique*, 42 v°, édit. 1567.)

LE RENARD ET LE BOUC (III, 5).

Du Regnart et du Chevreau.

Le Regnart et le Chevreau, ung jour d'esté ouquel faisoit grand et excesssif chault, estoient alterés et mors de soif, et pour subvenir à leur alteration, firent diligence de cerchier aucune riviere ou autre eaue en laquelle il peussent boire. Finablement trouverent ung viel trou en maniere de puys assez parfond ouquel ilz descendirent et auquel ilz beurent a leur aise. Apres ce qu'ilz eurent parfaitement estaint leur soif, le chevreau se print a regarder contremont et considerer la maniere comment ilz sortiraient du dit puys, ce que le regnart apperceut assez clerement, car sa nature est d'estre toujours cault et subtil. Et tantost dist iceluy Regnart au dict Chevreau : « Mon compaignon, ayez bon courage, ne te soussie point de la maniere de sortir d'icy dedans, car j'ay ja trouvé le moyen par lequel nous pourrons sortir et retourner en hault. Et pour ce faire, voycy la maniere convenable ; tu te dresseras tout droit et mettras les pieds de devant contre la paroy, puis après besseras la teste et les cornes entre tes jambes, tant que ton menton touchera a ta poitrine, et je monteray sur ton dos en me prenant a tes cornes et me lanseray et tireray hors de ce puys. Ce faict, je te tireray et mettray hors du dit puys. »

Le Chevreau fut simple et ignorant et creut et aquiessa au conseil du dit Regnart, lequel conseil luy sembloit estre bon, sans fraude ne simulation quel-

conque. Et incontinent le dit regnart se jetta sur le chevreau, et sortit hors facilement du dit puys. Et, ce faict, se print le dict Regnart a danser et saulter sur le bort du dict puys, de joye qu'il avoit d'estre ainsi eschapé par son astuce et malicieuse callidité, et ne luy souvint ne n'eut aucun soing de tirer ne mettre hors le povre chevreau, lequel estoit demouré en la profundité et obscure tenebrosité du dit puys. Et a ceste cause le dict chevreau accusoit le Regnart de foy mentie et de ce qu'il avoit froissé et rompu sa promesse. Mais le dit regnart n'en tenoit conte, ains luy disoit par maniere de moquerie : « Chevreau, se tu eusses eu autant de sens en ta pensee comme tu as de poil au menton, tu ne fusses pas descendu ou dit puy jusques a ce que tu eusses avisé et espié les moyens, voye et maniere par lesquels tu te peusses tirer et mettre hors du dict puys quant bon t'eust semblé. »

Sens moral. — Ce dessus dict Apologue, fable ou facecie, quant au sens moral veult donner a entendre a chascun homme prudent qu'il regarde bien soigneusement quant il se associera ou accompagnera avecques aucun pour quelque chose faire, que celuy avec lequel il se accompaignera ne le deçoive, en regardant la fin de l'entreprinse et la sortie de la chose avant que le faire ne entreprendre.

(Guill, Tardif, *Apol. de Laurent Valla*, 147, Marchessou.)

LA GOUTTE ET L'ARAIGNÉE (III, 8).

Vous savez, dit Polygame, l'echange que Jupiter fit des domiciles et habitations entre mes demoiselles l'Hyraigne et la Goutte. A l'Hyraigne, a qui aux maisons des grands et riches on faisoit mille maux, en abattant, balayant et rompant ses toiles et filets, fut assignee la maison du laboureur. Et a la Goutte, qui n'avait que mal et tourment aux champs, les palais et maisons des villes; ou, depuis, bien traitee, chauffee et nourrie, elle est demeuree, ne craignant ou redoutant aucun, fors son ennemi conjuré et mortel, appelé Exercice; car l'eau, qu'on pense lui estre contraire, est sa vraie nourriture, au jugement meme de Galen, parlant des maladies aquatiques.

(Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*, 170, Guichard.)

Dans ses *Baliverneries* (p. 120), du Fail revient sur le même sujet. La goutte et l'araignée présentent leurs requêtes à Jupiter qui « après avoir tonné, rouillé les yeux, grondé trois fois », rendit cet arrêt : « Le tout vu au net, fut dit et appointé que l'Hyraigne, changeant de maison, demeurerait paisiblement, sans lui faire tort ne violence, aux maisons du pauvre populaire. Sur quoi elle voulut contester je ne sais quoi, et qu'elle ne demandoit que paix; mais on lui fit signe qu'on l'envoyroit là

dedans. Au reste, que dame Goutte suivant sa requete et legitime et civile, laissant les maisonnettes des pauvres gens, iroit habiter aux cours des gros seigneurs, gentilshommes (j'entends des otieux) a presidents, conseillers, avocats, marchands. Et des lors fut donné commissaire pour les mettre en possession respectivement, et est la raison pourquoi vous voyez cette tant belle et bien figurée tapisserie ci-dedans ».

Il fallait aussi rapprocher de cette fable cette délicieuse épigramme de Martial.

Ad Lentinum.

Quare tam multis a te, Lentine, diebus
Non abeat febris, quæris et usque gemis.
Gestatur tecum pariter, pariterque lavatur :
Cœnat boletos, ostrea, sumen, aprum.
Ebria Setino fit sæpe, et sæpe Falerno,
Nec nisi per niveam cœcuba potat aquam.
Circumfusa rosis, et nigra recumbit amomo :
Dormit et in pluma, purpureoque toro.
Sit tam pulchre, quum tam bene vivat apud te,
Ad Damam potius vis tua febris eat?

LES GRENOUILLES QUI DEMANDENT UN ROI (III, 4.)

Cette fable a inspiré une amusante pièce de vers au poète italien Giusti. Elle est intitulée *Il re Travicello*, et a été traduite par Marc Monnier dans son ouvrage : *L'Italie est-elle la terre des morts ?*

LE ROI SOLIVEAU.

Au peuple-grenouille
Vient un roi nouveau,
Que l'on s'agenouille
Devant Soliveau !
J'avoue avec joie
Que Dieu nous l'envoie ;
C'est commode et beau ;
Un roi Soliveau ;

Quel fracas dans l'onde
Sa chute a produit !
Les bûches au monde
Font toujours du bruit.
Mais d'un saut rapide,
Muet et stupide,
Il revient sur l'eau
Le roi Soliveau.

Quand le peuple en masse
Voit ce machin-là,
Tout l'étang coasse ;

« Comment, c'est tout ça ?
« Il veut donc se faire
« Siffler dans l'eau claire
« Ce bruyant lourdaud,
« Ce roi Soliveau ?

« C'est lui qu'on couronne ?
« Ce tronc de trois sous ?
« Jupin déraisonne
« Ou se rit de nous.
« Sus donc, qu'on exile
« Ce maître imbécile !
« Qu'on livre au bourreau
« Ce roi Soliveau ! »

Paix donc, pauvre bêtes !
Acceptez les lois,
Crapauds que vous êtes,
D'un prince de bois !
Loin qu'il pille et taille,
Il permet qu'on piaille ;
Il est sans bourreau,
Le roi Soliveau !

Il cède a l'orage
Aux vents comme ils vont,
Dandine, surnage,
Point ne pêche au fond,
Point ne fouille et sonde...
Comme il sait de monde !
Qu'il a de cerveau
Le roi Soliveau.

Son front, s'il s'agite,
Et vient a plonger
Remonte au plus vite...
Il est si léger!
Le titre d'altesse
Est plein de justesse
Et va comme il faut
Au roi Soliveau!

O peuple, sommeille!
Veux-tu qu'au marais
Le serpent t'éveille!
Paix donc, dors en paix!
En vain se rebiffe
Qui n'a ni dent ni griffe:
Pour toi rien ne vaut
Un roi Soliveau.

Quand un peuple en grâce
A des biens si grands,
De tout il se passe,
Même de bon sens...
Quel peuple docile!
Quel prince tranquille!
Vivat et bravo
Le roi Soliveau!

LE LOUP ET LA CIGOGNE (III, 9).

Mès plusours font com fit le lou qe fust enossé, e promist al grue grant loer pur ceo qe lui sanast; mès quant la grue out fet sa mestrie e demanda loer, lui fust respondu : « Seiez paié de vostre vie : quant votre col fust dedenz ma bouche, en ma cortesie fust de vous sauver ou tuer ».

(Nicole Bozon, *Contes moralisés*, 92, A. T.)

LE LION DEVENU VIEUX (III, 14).

V. 5. — Le cheval s'approchant lui donne un coup de pied,
Le loup un coup de dent le bœuf un coup de corne, etc.

Levrauts le lion mort pestellent.

(Baïf, *Mimes*, 100, Blanchemain.)

LA BELETTE ENTRÉE DANS UN GRENIER (III, 17).

Il avint d'aventure un jour qu'une belette,
De fain, de pouretẻ, grelle, maigre et defaite,
Passa par un pertuis dans un grenier a blé,
Ou fut un grand monceau de fourment assemblé,
Dont gloute elle mangea par si grande abondance,
Que comme un gros tambour s'enfla sa grosse pance.
Mais voulant repasser par le pertuis estroit,
Trop pleine elle fut prise en ce petit destroit.
Un compere de rat lors luy dict : O commere,
Si tu veux ressortir, un long jeusne il faut faire :
Que ton ventre appetisse, il faut avoir loisir :
Ou bien en vomissant perdre le grand plaisir
Que tu pris en mangeant, tant que ton ventre avide,
Comme vuyde il entra, qu'il s'en retourne vuyde.
Autrement par le trou tu ne repasseras,
Puis en danger des coups tu nous demeureras.

(Vauq. de La Fresnaye, *Satyres françoises*, 232, Travers.)

LE CHAT ET UN VIEUX RAT (III, 18).

V. 15. — Le galand fait le mort, et du haut d'un plancher
Se pend la tête en bas.

ως θυλακός τις πασσάλων ἀπηρτήθη.

Ce mot θύλακος employé par Babrius (*fabl.* 17) ne signifie pas *sac*, mais quelque vieille peau de bête écorchée, ce qui est d'une invention plus ingénieuse.

LE BERGER ET LA MER (IV, 2).

De Pastore et mari (par Laurent Valla).

Pastor in loco maritimo gregem pascebat : qui cum videret mare tranquillum, incessit cupido navigationem faciendi : itaque venumdatis ovibus, emptisque palmarum sarcinis, navigabat. Orta autem vehementi tempestate, navi mergi periclitante, omne pondus in mare ejecit, vimque evasit exonerata navi ; paucis post diebus, veniente quodam et tranquillitatem maris admirante, erat enim sane tranquillum, respondens inquit : Palmas iterum vult quantum intelligo ! ideoque immotum sese ostendit.

Cet apologue que Laurent Valla raconte, comme l'on voit avec sa sécheresse ou sa concision habituelle, se transforme dans la traduction de Guill. Tardif en un long récit tout plein de charmants détails.

D'ung pasteur et de la mer.

Ung pasteur ung jour gardoit ses brebis en certaines pastures situees et assises auprès du rivage de la mer, et voyant par icelui pasteur que la mer estoit belle et paisible, sans quelque vent ne vague, ainsi qu'il advient souvent par intervalles de temps, voyant aussi par lui qu'il y avoit plusieurs navires de marchants qui navigoient sur l'eau et alloient en divers pays pour gaigner, se advisa, plus tost qu'il

ne l'eut songé, qu'il deviendroit marchant sur mer et qu'il sçauroit que c'estoit que de chevaucher les poissons, mesmes que trop longtemps avoit-il esté pasteur et que rien ne scet que hors ne va. Et assez tost, des le jour de lendemain, mena tout ce qu'il avoit vaillant et de l'autrui au marché, et fist de la livre xv sols pour devenir marchant par mer Et en effect, après qu'il eust ainsi tout vendu, il loua certaine navire, laquelle il chargea et freta de tout son vaillant et de celuy de ses voisins, et fust maistre de navire avant que serviteur. Quant il eust nagé par la mer quelque peu de temps, survint une tempeste si terrible et si merveilleuse qu'il sembloit que le ciel et la mer feussent en feu, et les vaguesde la mer se enflerent si grosses qu'il sembloit a nostre nouveau marchant que la navire descendit maintenant aux abismes et que incontinent alast touchier jusques au ciel. Mesmement pouvoit sembler que la hune de la navire puisast à chaque coup en l'eaue, et en effect, descendit si grant quantité de eaue sur lui et ses compaignons que ceulx qui estoient en la pompe ne povoient vuider la moitié de l'eaue qui entroit dedans le bort. Cordes, mast et autres instrumens de navire, crioyent et croissoient si horriblement qu'il sembloient que tous deust rompre, et eust bien voulu estre nostre nouveau marchant a garder ses brebis et ses moutons, si possible eust esté, voire et lui deust il avoir cousté tout ce qui dedans la navire estoit. Il appeloit les dieux et deesses à son ayde. La cire d'un royaulme n'eut pas souffi a faire et payer les veuz lesquelz il donna aux dieux et deesses, se

il leur plaisoit luy sauver la vie, et fut finablement contraint jetter en l'eaue toute sa marchandise. Et, n'eust esté la clemence et misericorde des dieux marins Neptunus, Eolus, Triton et autres, lesquelz furent commeus a pitié par les veulx et promesses qu'il faisoit, a paine fust venue la nef toute vuyde a port de salut, ce qu'elle fist. La eussiés veu nostre nouveau maistre de navire bien estonné, car il devoit desja trois fois plus qu'il n'avoit vaillant, et en effect, il avoit perdu tout le sien et de l'autrui, et convint qu'il se mist a son premier mestier de pasteur. Ung jour advint qu'il estoit sur le rivage de la mer ou il gardoit ses bestes, et commença a contempler que la mer estoit tant belle et tant sereine, sans vent ni vague, comme elle estoit lorsque appetit lui estoit prins de estre marinier, et tantost commença a dire, en adressant la parole a la dicte mer : « Dame, vous estes bien subtile. Vous me faictes belle chiere et beau semblant, affin que je vous retourne veoir et que je me mecte sur vous en faict de marchandise, comme j'ai faict par cy devant. Certes ne vous y attendez plus, car trop m'avés plumé pour une seconde fois ».

(*Apol. de Laurent Valla*, 174, Marchessou.)

J'ai cru bon de donner une fois, par exception, le texte latin de Valla, afin que l'on pût juger avec quelle liberté amusante Guill. Tardif le développe et fait sien le sujet,

LE JARDINIER ET SON SEIGNEUR (IV, 4).

V. 53. — Ce sont là jeux de prince.

Les éditeurs expliquent ce proverbe par un passage tiré de l'*Apologie pour Hérodote*. Il n'était pas hors de propos d'y ajouter ce souvenir : « Le jour de la visite que fit la reine Christine à l'Académie (11 mars 1658, l'assassinat de Monaldeschi était tout récent), c'est Mézeray qui, faisant l'office de secrétaire, lut, à l'article *jeu* du dictionnaire, cette locution proverbiale qui fit rire, dit-on, la princesse : « Jeux de prince, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font ». (Sainte-Beuve, *Caus. du lundi*, VIII, 182.)

Bonaventure des Périers avait usé de ce proverbe avant H. Estienne : « Il en vouloit fort aux moines et moinesses, et prenoit son passe-temps a leur jouer plusieurs tours qui estoyent (comme on dit en proverbe) jeux de prince, c'est a dire jeux qui plaisent a ceux qui les font ». (*Nouvelle* CXII, bibl. elz.)

L'ANE ET LE PETIT CHIEN (IV, 5).

Le sujet est gentiment traité en prose dans le *Violier des histoires romaines*, p. 191, bibl. elz. :

Un roy estoit qui tant aymoit les chiens que c'estoit chose merveilleuse. Les chiens luy sailloient au col, le baisoient et dormoient en son sein souvent. Il y avoit ceans un asne qui avoit despit de cecy et pensoit en soy : « Si je chantois, saultoys et mettois les deux piedz sur le col de mon maistre, certes, je mangeroy plus frians morceaulx que je ne fais, et dormiroys au giron de mon maistre. » L'asne fait ce qu'il avait pensé, saillit de l'estable, courut en la salle saillant et chantant, et enfin vint mettre les deux piedz sur les espaulles du roy. Ce voyant, les serviteurs estimerent qu'il fust enragé ; parquoy ilz le battirent noblement et le ramenerent en l'estable.

V 16. — . Oh! oh! quelle caresse ! et quelle mélodie !
Dit le maitre aussitot. Holà, martin-bâton !
Martin-bâton accourt : l'âne change de ton.

Cette expression, disent en note les éditeurs, est empruntée à Rabelais. Elle est beaucoup plus ancienne, et a une origine curieuse.

« Par mon *martin*, disait Jeanne d'Arc des bourgeois d'Orléans, je leur ferai mener des vivres ». Ce *martin* qui revient sans cesse dans sa bouche, dit Sainte-Beuve, c'était son *martin-bâton*.

4

Si elle te triche, voicy
Martin-baston qui en fera
La raison.

(*Farce du Badin*, Anc.Théât., 1, 278.)

Cette locution, comme tant d'autres, nous vient du roman du Renart. Le prêtre Martin qui a pris maître Loup dans une fosse lui tient ce langage:

Sire Ysengrin, or vous vaedrai
Ce que je tant pramis vous ai :
Apanrai vos *a cest baston*
Conment prestre Martin a non.

(*Renart*, éd. Martin, II, 245.)

Il s'est trouvé un annotateur, M. Aubertin, pour expliquer ce mot par « valet d'écurie » !

LE GEAI PARÉ DES PLUMES DU PAON (IV, 9).

On peut comparer à cette fable le *Dit de la Corneille* :

Voulez oïr merveille
Que fist une corneille ?
Qui de chascun oisel
Qu'ele vit gent et bel
La plume concueilli
Dont ele se vesti.
Quant el fu conreee
Vestue et atournee
Si commença ainsi
A mener grant nobli.
Li oisel, quant le sorent
Consentir ne le porent.
Lor consille assemblerent,
Et entr'eus porparlerent
Que chascuns li todroit
Les plumes qu'ele avoit.
Si com l'ont dit l'ont fait :
Chascuns sa plume en trait.
Quant toutes ot perdues
Les plumes qu'ot eues
Et nue s'esgarda,
Triste fu, si penssa
Que le pris qu'ele avoit
N'iert mie siens par droit.
Ceste fable est petite :
Por cest exemple est dite
Que pour nul vestement

Ne se devroient gent
L'uns vers l'autre orgueillir
Ne pour dras ennoblir.

(P. Meyer, *Recueil*, 355.)

Vous ressemblez au gay qu'Esope le bossu
Produit estant d'un pan des plumes revestu ;
Mais ce fut bien le pis, car, estant recogneu,
Il fut crié, mocqué et d'un chacun battu.

(*Discours de deux fripiers*, Var. hist. et litt., V, 195.)

Dans Jehan de Brie c'est le corbeau qui est le héros de l'aventure:

Telle gens ainsi fourrez et emplumez, pour monstrer leur renardie, peult-on figurer au corbeau qui emprunte estranges plumes pour aller a une assemblée, et pour ce n'en fut-il oncques meilleur ni plus saige. Et quand il eut rendu ses plumes, comme dit Ovide, il demourra noir et sale, selon sa premiere nature.

(*Le bon berger*, 14, Liseux.)

Un jour je leu dans un livre estimé
Qu'un asne fut autrefois diffamé
Et d'un baston eut l'echine battue,
Pour du lion avoir la peau vetue :
Et qu'un oiseau, dont je ne sçay le nom,
Perdit aussi son honneur, son renom,

Pour avoir pris des autres le plumage,
Qui, se trouvant vestu de leur panage,
En un banquet de mille oiseaux divers,
Le pelaudantz a tort et a travers,
Tous d'un accort bien tost le deplumerent,
Et chacun d'eux leurs plumes remporterent :
Ce que pensant en moy, j'ay fait serment
De ne changer jamais mon vestement.

(Vauq. de La Fresnaye, *Sat. Françoises*, I, 216, Travers.)

« Parmy les fables des anciens poetes j'ay leu qu'une corneille se voyant esclose toute nue et sortie de la cocque sans plumes, eut tant de honte qu'elle s'en alla emprunter les plus belles plumes de chaque oyseau qu'elle peut rencontrer en particulier ; mais la malheureuse oubliant sa naturelle nudité, se mira dans toutes ces despouilles estrangeres avec tant de complaisance et de vanité, que l'orgueil luy enflant le courage, mesprisa tost apres les parures naturelles des autres oyseaux du ciel. Et ceux-cy la voyant glorieusement piaffer, resolurent de punir sa temerité, et un chacun reprenant ses plumes, elle demeura toute nue, et avec la meme laideur et turpitude qu'elle avoit en sa naissance ».

L'auteur de cette fable ainsi arrangée à sa mode tire cette moralité : « Une femme mondaine est proprement une corneille, qui s'en va piaffant, entretenant ses vanités avec des plumes

empruntées et prises dans le large sein de la nature ». (Jacques Olivier, *Alphabet de l'imperfection et malice des femmes*, 246, édit. 1876. —La 1re édition de ce singulier ouvrage est de 1617.)

Baïf a traité longuement le même sujet. Au lieu du Geai c'est le *choucas* qui se pare des plumes d'autrui.

Au temps jadis les oyseaux demanderent,
D'avoir un roy, puis entr'eux accorderent
Pour commander d'eslire cet oyseau
Que Jupiter jugeroit le plus beau.
Ains que venir au lieu de l'assemblee
Tous les oyseaux vont a l'eau non troublée
Des ruisselets se mirer et baigner,
Et leur pennage agenser et pignier.
Le noir chucas, qui n'a point d'esperance,
Va cauteleux loing aval des ruisseaux,
Sur qui flotoyent les pennes des oyseaux,
Qui au dessus s'eplumoyent. Par malice
Va s'embellir d'un nouvel artifice,
En lieu secret, en un vallon ombreux,
Dans le courant, qui n'était guere creux,
Sur un caillou s'assiet et au passage
Guette et retient le plus beau du pennage
De tous oyseaux, qui plus haut se lavoyent.
Pres des surgeons d'ou les eaux derivoyent :
Prend le plus beau, plume a plume le trie
Avec le bec ouvrier s'en approprie,
Le joint, l'ordonne, et l'accoustre si bien
Que d'arrivee il semble du tout sien.

Le choucas « ainsi vestu de plumes empruntées » paraît devant Jupiter et toute la race des oiseaux. Le Dieu allait le déclarer roi de la gent ailée « sans la chevêche » :

Elle qui ne se fie
En ses bons yeux et ne se glorifie
En sa beauté, s'approche du chucas,
L'eplucha bien : O le merveilleux cas !
Elle aperçoit la plume qui est sienne,
Crie et la prend : « chacun de vous s'en vienne
A ce larron, chacun recognoistra
Ce qui est sien, le beau roy devestra
De sa beauté ». La cheveche escoutee
A grand risee a ce peuple aprestee.
Chacun y vient, sa plume reconoest,
Du bec la tire, et le chucas devest.
Le fin larron, despouillé du panage
Qu'il ha d'autruy par la cheveche sage,
De tout honneur demeura denué,
Et son orgueil en mepris fut mué.

(Baïf, *Poés. choisies*, 236, Becq de Feuquières.)

LE CHEVAL S'ÉTANT VOULU VENGER DU CERF (IV,13).

Cette fable est dans Baïf, *Mimes*, 201, édit. Blanchemain, et dans Vauquelin de La Fresnaie.

Maintenant je diray la fable
Du sot cheval et miserable
Qui sa force ne cognoissoit :
Que le cerf avec l'avantage
De sa ramure, d'un gangnage
Leur commun herbis dechassoit.
S'en venger le cheval desire :
Qui droit a l'homme se retire,
Et devers luy ayant recours
Luy conte le tort qu'il endure,
Et luy requiert de telle injure
La raison avec son secours.
L'homme trompeur luy va promettre,
Si le cheval se laisse mettre
Un frein en la bouche, et s'il veut
Qu'armé dessus le dos luy monte,
Et qu'il le meine et qu'il le donte,
Que du cerf venger il se peut.
Le badin cheval s'y accorde :
Luy tarde que son mors ne morde.
Mais sitost que le mors eut mors,
Tant s'en faut que du cerf se vange,
Que l'homme l'asservist et le range
Esclave a jamais par le mors.

Car il me souvient trop du cheval genereux
Qui libre, qui gaillard, errant aventureux,

Mendia le secours de l'homme pour apprendre
Comme il pourrait vainqueur a la course se rendre
Du cerf aux vite-pieds : l'homme alors l'approchant,
Le bride et l'enharnache, et dessus affourchant,
A force d'esperons et ruses adjoustees,
Luy fist vaincre le cerf aux forets escartees.
Mais l'homme du cheval s'aquist la liberté
Pour son loyer d'avoir le cerf par luy domté.
Ainsi je crains les grands.

(Vauq. de La Fresnaie, *Satires françoises*, I,227, Travers.)

LE RENARD ET LE BUSTE (IV, 14).

Guill. Tardif intitule cette fable : « d'un Regnart et d'une teste. » J'en supprime les deux tiers qui n'ont rien à faire avec la fin.

Regnart... advisa l'ostel d'ung paintre, ouquel avoit plusieurs sortez et differentes manieres de ymages, et la entra pour regarder quelle image luy seroit propice en sa chapelle. Si tost qu'il fust entré, trouva une teste de loup, laquelle estoit de marbre, faicte et taillee par curieulx et industrieux artifice, car elle estoit tiree sur le vif si proprement que on eust peu dire au premier sault que la dicte teste estoit toute vive. Maistre regnart, qui la dicte teste speculoit et regardoit tres diligemment, apres ce qu'il eust ainsi tout bien regardé et speculé, commença à dire en la presence de ceulx qui là estoient : « O teste, tant tu as esté faicte par grand sens et exquise subtilité de engin humain, tant tu es decoree et embelie par subtil artifice, et touttefois il n'y a point de sens en toy de utilité ni de prouffit ».

Sens moral. —... Beauté exteriore, artificielle ou naturelle ne vault se on n'a quelque science ou vertu en sa pensee interiore.

(Guill. Tardif, *Apol. de Laurent Valla*, 183, Marchessou.)

Sonnet de Courval dans *les Exercices de c*

temps (T. II, sat. 10) a mis en vers cette fable ésopique :

« Dieu quelle difference on voit de l'homme à l'homme
Plus que d'un homme à beste! Esope, on te renomme
Car tu nous as laissé dans tes moralitez
Cent preceptes moraux contre nos vanitez,
Quant tu nous dis qu'un loup chez un tailleur d'image
Estonné, regardant tant de divers ouvrages,
Vit la teste d'un homme ouvree artistement,
La prend et la contemple et la tient longuement,
Luy dit : « que la beauté empreinte en ta sculpture
Fait qu'un chacun te tient chef d'œuvre de nature !
Mais le principal point deffaut entierement,
Car on ne trouve en toy ny sens ny jugement ».

LE LOUP LA MÈRE ET L'ENFANT (IV, 16).

On trouve cette fable assez gentiment traitée dans Baïf, *Mimes*, II, 198, édit. Blanchemain :

Un loup ayant faict une queste
De toutes parts, en fin s'arreste
A l'huis d'une cabane aux champs,
Au cry d'un enfant que sa mere
Menaçoit pour le faire taire,
De jeter aux loups ravissans.
Le loup qui l'ouit en eut joye,
Esperant d'y trouver sa proye :
Et tout le jour il attendit
Que la mere son enfant jette.
Mais le soir venu comme il guette
Un autre langage entendit.
Car la mere qui d'amour tendre
Entre ses bras alla le prendre
Le baisant amoureusement
Avecques luy la paix va faire :
Et le dorlotant pour l'attaire
Luy parle ainsi flatteusement :
Nenny, nenny, non ne pleure :
Si le loup vient, il faut qu'il meure :
Nous turons le loup s'il vient.
Quand ce propos il ouït dire,
Le loup grommelant se retire.
Ceans l'on dit l'un, l'autre on tient.

V. 30. — On assomma la pauvre bête.
Un manant lui coupa le pied droit et la tête.
Le seigneur du village à sa porte les mit.

Cette coutume de clouer à une porte les pieds ou la tête d'une bête malfaisante est ancienne et existe encore dans nos campagnes.

Les hommes estonnez regardoyent de bon cœur
Ceste beste assommee et en avoyent horreur.
Sur le front du chasteau pour signe de conqueste
On attacha la pate et l'execrable teste
Du loup et de la louve et de cinq louveteaux
Jà nez pour guerroyer les debiles troupeaux.

(Amadis Jamyn, *Poés.*, II, 175, Brunet.)

LE VIEILLARD ET SES ENFANTS (IV, 18).

Guillaume Tardif, traducteur des apologues de Laurent Valla, intitule ainsi cette fable :

D'UNG LABOUREUR ET DE SES ENFANTS.

« Ung laboureur avoit plusieurs enfans, lesquelz avoient continuellement guerre entre eulx, et ne les povoit le dict pere apointer ne acorder ensemble. Pour laquelle chose faire il commanda que on lui apportast une grande quantité de boys, ouquel eust plusieurs verges et bastons, ce qui luy fut aporté en la presence de ses dis enfans. Et tantost le dict pere mist tout le bois en ung faisseau et commanda a chascun de ses dis enfans qu'ilz levassent et ostassent, chascun a part soy, ledit faisseau du lieu ouquel il estoit, ce qu'ilz ne peurent faire pour la pesanteur de celuy. Et pourtant le laboureur dessus dict deslya le dict fardeau et en bailla une verge à chascun de ses dis enfans, en leur recommandant qu'ilz rompissent les dites verges, et que finablement ils dissolussent et ostassent le dict faisseau par parties, ce qu'ilz firent legierement. A ceste cause le dessus dict pere dist a ses dis enfans : « Mes fils, tant comme vous vivrés ensemble en paix, et que serés d'une mesme voulenté, nul ne vous pourra nuyre ne grever, ains serés invincibles et ne vous pourront vos ennemis esbranler ne mouvoir de vostre estat, nen plus que vous n'avés peu, chascun pour soy, lever le fardeau, lequel avés facilement defaict par parties. Et au contraire, se vous vivez en hayne, sedi-

tion et discorde, vous serés facilement deffaiz par vos adversaires, qui vous froisseront et prendront comme leur proye, chascun par soy, ce qu'ilz ne pourront faire tant que serés unis en bonne amour et vraye union ensemble ».

(*Apol. de Laurent Valla*, 155, édit. Marchessou.)

Suit l'affabulation qui n'est autre chose que le développement de la fameuse maxime : *Concordia parvæ res crescunt, discordia maxumæ dilabuntur*, que Salluste met dans la bouche de Micipsa mourant.

LE POT DE TERRE ET LE POT DE FER (V, 2).

Un recueil de fables anonymes, imprimé à Amsterdam (3e partie, ann. 1695) chez Daniel de la Feuille, donne *Les pots flottants*, dont la morale seule est semblable à celle du *Pot de terre* et du *Pot de fer*.

Les pots cassez font bruit : oyez comment.
Entiers et sains sur l'humide element
Deux pots flotoient differens de structure,
Sans soin, sans peur, vogoient arrogamment.

L'autre de terre aloit plus humblement,
De son voisin craignant l'attouchement,
Et d'augmenter par une atteinte dure
Les pots cassez.

Du pot craintif voici l'enseignement :
Quand un petit s'allie imprudemment
Avec un grand pour trop haute avanture,
Le grand en sort en fort bonne posture,
Et le petit paye ordinairement
Les pots cassez.

(*Fables choisies*, 45, édit. 1695.)

LE PETIT POISSON ET LE PÊCHEUR (V, 3).

D'un pescheur et d'une Suite, poisson marin.

« Ung jour entre les autres advint que ung pescheur alla en la mer en son basteau pour pescher, et apres qu'il eust getté ses instrumens et les raiz et engins en la mer, il pescha une petite suite ou alose marine, laquelle dist au dict pescheur : « Mon amy, je te prie et requiers, laisse moy aller ; considere que je suis petite et jeune encores et que tu ne peus pas avoir grant argent de moy, quant tu me auras vendue. Laisse-moy encore vivre jusques a ce que je soye plus grande et devenue beau saulmon, duquel tu pourras avoir grant argent et grand prouffit ». Et le pescheur luy respondit : « Ma mye, ton parler ne te peult saulver en quelque façon que ce soit, car penses-tu que je soye si fol ne si sot que je laisse aller le gain et prouffit, tant soit-il petit, lequel je tiens entre mes mains et en ma possession, soubs couleur et esperance du gaing ou prouffit advenir, tant soit-il grant et duquel ne suis pas seur ! Certes je te responds que nenny et de ce n'en fay aucune doubte et ne t'y attends point ».

(Guill. Tardif, *Apol. de Laurent Valla*, 195, Marchessou.)

V. 24. — « Un Tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux Tu l'auras. »

Les éditeurs ont cité plusieurs exemples de l'emploi de ce proverbe ; celui-ci leur a échappé :

J'aymeroie, pour le cueur mien,
Mieulx que deux tu l'auras, ung tien.

(Ch. d'Orléans, *Poés.*, II, 246, Ch. d'Héricault.)

LE RENARD AYANT LA QUEUE COUPÉE (V, 5).

Que faisons-nous, dit-il, de ce poids inutile,
Et qui va balayant tous les sentiers fangeux ?
Que nous sert cette queue ? Il faut qu'on se la coupe.

Pour consoler Tybert, le chat, auquel il vient de jouer un mauvais tour, en lui *tronçonnant*, la queue, Renard lui dit par manière de consolation :

Foi que je doi Hersent m'amie,
Et Hermeline et ses enfanz,
La moie qui est einsi granz,
Vodroie fust par mi coupée.

(*Renart*, I, 2854, Méon.)

Ce poise moi, par Seint Amant
Que la moe coe est si grant
Ge voudroie qu'el fust coupée.

(*Renart*, édit. Martin, II, 112.)

LE SATYRE ET LE PASSANT (V, 7).

D'ung homme et de Satyrus, dieu champestre.

Ung homme par sa diligence fist tant qu'il acquist l'amour d'un dieu champestre nommé Satyrus, et ung jour estoient les dis amis, Satyrus et l'Omme ensemble a table, ou ilz faisoient bonne chiere et ou ilz furent longuement tant que le dessus dict homme, amy du dict Satyrus, pour raison de la froidure qu'il faisoit, eust froit aux mains et a ceste cause approucha ses dites mains a sa bouche pour icelles eschauffer de son alayne. Ce voyant par le dict Satyrus luy demanda pourquoi il souffloit ainsi en ses mains. Et l'autre luy respondit : « Je eschauffe et refocille mes mains engelees de la chaleur de ma bouche ». Peu de temps apres, on leur apporta un mès de viande laquelle estoit tres chaude. Ce voyant par le dict Satyrus, Dieu champestre, que son amy, avant qu'il meist le morseau en sa bouche, le souffloit affin que par inspiration de son alaine il refrigerast la chaleur de la viande, demanda a son amy pourquoy il souffloit et inspiroit ainsi sur la dicte viande. Et il luy respondit que ce faisoit il affin qu'il refroidist sa viande avec la bouche. Et lors le dict Satyrus lui dist : « Veue ta confession, je proteste que jamès je n'auray amitié avecques toy, attendu que d'une mesme bouche tu produitz, engendres et rejettes froit et chault, qui sont choses contraires ».

SENS MORAL

Le dessus dict Apologue et fable veult innuer et donner a entendre que on doit eviter l'amitié de ceulx qui sont doubles et ambigus en parole, et desquelz la parole n'est pas pure et simple, ains dient maintenant de ung et tantost du contraire, car vraie amitié doit estre pure et simple, sans quelque contrarieté ne ambiguité.

(Guill. Tardif, *Apol. de Lau1ent Valla*, 200, Marchessou.)

Amian (*lire Avian*) fabulateur, recite l'apologue d'un satyre : lequel contrainct par l'extreme rigueur d'un fort et aspre hyver, se retira en la maison d'un bon homme de village pour se chauffer : et contemplant son hoste qui souffloit dedans ses mains, luy demanda pourquoy il faisoit cela : et lors il luy respondit que c'estoit pour rechauffer ses mains. Puis quand le disner fut prest, il vid son hoste qui souffloit dedans son potage : et lors il luy demanda de rechef, pourquoy il faisoit cela. A quoy luy fut incontinent respondu par son dict hoste, que la cause estoit pour refroidir son potage, qui estoit trop chaut. De quoy le satyre indigné luy respondit : Comment? d'une mesme bouche tu souffles donc et le

chault et le froid ! Va, et saches que ma deliberation ne fut oncques de hanter telle maniere de gens qui ont maintenant l'un en la bouche et maintenant l'autre, et en ceste maniere il prend congé de son hoste, n'approuvant point ceux qui ont double langue, qui maintenant louent une chose, maintenant la blasment.

(Marcouville, *De la bonne et mauvaise langue*, 17ro, édit. 1573.)

Le satyre une fois et l'homme
Furent amis. Luy voyant comme
L'homme souffloit dedans ses doigts,
Luy demanda qu'il vouloit faire.
Eschaufer mes doigts. Au contraire
Sa soupe il souffle une autre fois.
Encore s'esmoya le satyre
Pourquoy c'estoit. L'homme va dire :
C'est pour ma soupe refroidir.
O faux homme qui d'un trou mesme
Souffles chaud et froid, je ne t'aime.
Onques puis ne vit le satyr.

(Baïf, *Mimes*, II, 216, édit. Blanchemain.)

Par allusion à cette fable Charron (*de la Sagesse*, 1, 5) a dit : « L'homme est l'animal de tous le plus difficile a sonder et connoistre : car c'est le plus double et contrefait, le plus couvert et ar-

tificiel, et y a chez lui tant de cabinets et d'arrière-boutiques, dont il sort tantost homme, tantost satyre, tant de soupiraux, dont il *souffle tantost le chaud, tantost le froid*, et d'où il sort tant de fumée ».

LE CHEVAL ET LE LOUP (V, 8).

Même sujet largement raconté par Guil. Tardif; au lieu du cheval, c'est l'âne qui est mis en scène.

« Ung asne passoit un jour au champ, et par sa jeunesse et joyeuseté voulut saulter par sur une haye d'espines pour entrer dedans ungjardin et avoir plus grosse pasture. Mais, en saultant, il se mist un estoc pointu dedans le pié, qui le poignit si asprement qu'il ne povoit plus aller et fust contraint de clochier. Et, ainsi qu'il desconfortoit a par luy il avisa ung loup qui venoit vers luy, auquel il dit : « A, loup, mon amy, je meurs de douleur et angoisse que je souffre. Je scay bien que suis viande presque appareillee pour toy, pour les vaultours ou pour les corbins. Touttefois, avant que je meure, je te prie, ne me escondis pas une requeste, laquelle je te vueil presentement faire. Tire moy la pointe d'un estoc pointu qui m'est entré dedans le pié, afin que je puisse mourir plus aise sans endurer la paine et le tourment de la pointure de l'estoc. » Le loup, qui contre sa nature voulut exercer euvre de pitié et de charité et soy mesler de medecine, dit a l'asne qu'il levast le pié de derriere en hault, ce que fist le dist asne. Lors le loup se agenouilla et le plus doulcement qu'il peut, empoigna avec les dents le dict estoc et le tyra hors du pié au dit asne. L'asne, qui la douleur de la pointure plus ne sentoit, se avisa qu'il recompenseroit son medecin et le paieroit de son salaire,

car il leva les deux pieds de derriere, et donna si grant coup de ses pieds contre le front du loup, qu'il luy froissa le nais et les dents. Et, ce faict, s'enfouit legierement et le cyrurgien qui des ouayes ferrer se vouloit entremettre et devenir hermite sans devotion, se accusoit tres piteusement, en disant que a bonne et juste cause ainsi lui estoit prins, attendu qu'il proclamoit et faisoit assavoir a tout le monde, ouparavant de la dicte adventure et mauvaise fortune ainsi a luy advenue, qu'il estoit escorcheur, bourreau et meurtrier de jumens et austres bestes, et que si, à coup, sans avoir advis ne consideration de l'office dessus dict, lequel il avoit ja fait assavoir a tous, il se vouloit mesler de cyrurgie, en laquelle il ne entendoit aucune chose, ains estoit la science contraire a sa nature ».

(Guill. Tardif, *Apol. de Laurent Valla*, 171, Marchessou.)

Cette fable est si mal conçue que còntre l'intention de l'auteur, elle nous fait prendre en pitié le loup, dont la seule faute est d'avoir voulu rendre service une fois en sa vie.

V. 8 — Bonne chasse, dit-il, *qui* l'auroit a son croc.

Les éditeurs disent en note : « Encore une de ces ellipses si familières à notre poète : *bonne chasse pour qui l'aurait* ». Il n'y a point là d'el-

lipse pas plus que dans cet autre passage des *contes*, p. 427, v. 10 :

Ce n'est rien *qui* ne l'a vue
Toute nue.

Qui = si on, si l'on, très fréquent dans le vieux et le moyen français.

« Si s'effroient et estormisent et lieve la huee si grans que l'en les oist tout clerement *qui* les escoultest de IIII. liues grans et plennieres ». (*S. Graal*, III, 575, Hucher.)

Qui me *payast*, je m'en alasse . (*Patelin.*)

Tout vient a point *qui* peut attendre. (Cyre Foucault, *Trad. d'Aristenet*, 74, Liseux.)

Le bonheur tot se passe *qui* n'en a soin. (Cotgrave.)

C'est ainsi qu'on pouvait dire en latin :

Qui secus faxit, deus ipse vindex erit. (Cicéron, *de Leg.*, I, 8.)

Stultum imperare reliquis, *qui* nescit sibi. (P. Syrus.)

LA MONTAGNE QUI ACCOUCHE (V, 10).

Le grand mont d'un mulot acouche.

(Baïf, *Mimes*, I, 77, Blanchemain.)

LA FORTUNE ET LE JEUNE ENFANT (V, 11).

V. 11. — Il n'arrive rien dans le monde.
Qu'il ne faille qu'elle (*la fortune*) en réponde.
Nous la faisons de tous écots.

Ce n'est pas la fortune qu'il faut accuser, c'est nous-mêmes :

La pluspart de nos accidens
Ne dérive de la fortune,
Nous en accusons impudents,
Celle qui n'a point de rancune,
Veu que les gestes desreglez,
Que mainte passion mauvaise,
Trouble le calme de notre aise
Et nous precipite aveuglez...,.
Mais las ! que c'est se méconter,
Que l'excuse inepte et frivole,
Coupable a tort fait reputer
L'aveugle deesse qui vole ;
Chacun certes quasy se sert
De demon, ou de destinee,
Chacun tient l'espace bornee
Des maux qu'il souffre ou a souffert.

(Alex. Hardy, *Didon*, p. 53, Stengel.)

LES MÉDECINS (V, 12).

Il n'est pas douteux que l'anecdote suivante rapportée par Guill. Bouchet n'ait fourni à La Fontaine les noms des médecins *Tant-pis* et *Tant-mieux* :

« Vraiement j'aimerois mieux le medecin que je rençontray chez un malade, d'autant qu'il ne met point les patiens en frais et en denger, les chargeans de beaucoup de medecines et fortes, comme fait la pluspart. Car quand le malade luy disoit, la fiebvre m'a prins en un grand froid, il ne faisoit que dire, *tant-pis* : puis quand il disoit, elle ne m'a gueres duré, il respondoit, *tant-mieux*, et non autre chose. Si le malade disoit, je boy du vin qui n'est gueres bon, *tant-pis*, disoit le medecin. J'en ay bien de meilleur, disoit le malade, *tant-mieux*, respondoit le medecin.

(*Serées*, t. II, 217, C. E. Roybet.)

L'ANE PORTANT DES RELIQUES (V, 14).

**V. 11. — D'un magistrat ignorant
C'est la robe qu'on salue.**

Un passage de Montaigne donné en note par les éditeurs sert à commenter ces deux vers. Ils auraient pu avec autant d'à-propos citer ces quelques mots de Pascal : « Nous ne pouvons pas seulement voir un avocat en soutane et le bonnet en tête, sans une opinion avantageuse de sa suffisance ». (*Pensées*, Article III, édit. Havet.)

L'AIGLE ET LE HIBOU (V, 18).

Il n'y a point de père ou de mère qui ne trouve ses enfants « mignons, beaux, bien faits », fussent ils laids à faire peur : c'est ce que La Fontaine nous prouve par cette jolie fable. Eustache Deschamps, dans une de ses ballades, enseigne la même vérité, mais les circonstances du récit et les personnages sont différents.

Toute vérité n'est pas bonne à dire.

Regnart qui scet du bas voler
En yver trop grant fain avoit,
Mais viande ne pot trouver
Dont a bien pou qu'il ne mouroit.
Sur la singesse qui gisoit
Va Regnars li malicieux,
Et dit que moult sont gracieux
Ses enfans. Lors prist-elle a rire,
Et ot mangier delicieux :
Tuit voir ne sont pas bel a dire.

Quant saoulz fu, lors prist a troter,
Et Ysangrin venir le voit,
Qui de fain ne pouoit aler,
Et demande dont il venoit.
Certes, fist-il, je viens tout droit
De bien aise disner tous seulz
Sur la singesse, qui a deux
Singes tres laiz; alez y, sire,

De mentir ne soiez honteux :
Tuit voir ne sont pas bel a dire

Lors dist : Me voulez-vous moquer ?
Qui saige est ja ne mentiroit ;
O la singesse vois disner.
Et quand la dame l'apercoit,
De ses enfans lui demandoit :
Si dist qu'ains ne vy si hideux.
Sur lui queurent celles et seulx,
Mordent et font tant de martire
Qu'a peine s'eschappa d'entre eulx :
Tuit voir ne sont pas bel a dire.

A donc se prist a cheminer
Ysangrins qui bleciez estoit,
Et Regnars lui vint demander
Quel viande mengié avoit
Helas ! on n'y mengue ne boit,
Dist Ysangrins, li povres leux.
J'ay parlé des maugracieux
Sanz mentir ; s'en ont eu tel yre
Qu'arraché m'ont cuir et cheveulx :
Tuit voir ne sont pas bel a dire,

(Eust. Deschamps, *œuv.*, III, 105, A.T.)

V. 37. — ...... La commune loi.
Qui veut qu'on trouve son semblable.
Beau, bien fait, et surtout aimable.

C'est pourquoi Baïf a dit :

A l'asne l'asne tres beau semble. (*Mimes*, 79, Blanchemain).

Et Voltaire très spirituellement :

Demandez à un crapaud ce que c'est que le beau, le *to kalon ?* il vous répondra que c'est sa crapaude, avec deux gros yeux sortant de sa petite tête, une gueule large et plate, un ventre jaune, un dos brun.

(*Dict. Philos.*, sub V° *Beau.*)

L'OURS ET LES DEUX COMPAGNONS (V, 20).

De deux amis et d'un ours.

Deux singuliers amis aloient un jour ensemble et cheminoient par un boys, et ainsi qu'ilz cheminoient en divisant de leurs affaires, ung ours grant et merveilleux leur vint au devant. Et, si tost que l'ung desdis amis advisa le dict ours, il fust grandement espouventé et en effect, comme lasche de courage, abandonna son dit compagnon et gaigna un arbre auquel il monta bien tost et legierement pour soy mucer. L'autre voyant qu'il n'estoit pas puissant pour resister ne pareil a la force et vertu du dict ours, que finablement il seroit vaincu et surmonté, se lessa cheoir a terre et faignit estre mort. Quand le dict ours fust arrivé près de celuy qui le mort faignoit, il vint sentir, entour des oreilles et autres parties de la teste, se il estoit mort ou vif. Et pour ce celuy qui ainsi faignoit estre mort tenoist son alaine tellement qu'il ne respiroit aucunement, l'ours estima qu'il fust mort et a cette ceste cause le laissa sans lui toucher, car les naturelz philosophes dient que c'est la proprieté et nature de l'ours de n'inferer aucune violence en la charongne et corps d'ung homme mort. L'autre qui se estoit mucé dedans les feuillez et rameaux de l'arbre ouquel il estoit monté, quant il eut aperceu que l'ours s'en estoit desparti et qu'il avoit laissé le corps de son compagnon sans luy faire quelque blesseure, descendit du dict arbre et s'en vint a son dit compagnon et amy en luy demandant : « Mon amy, quelles paroles secretes vous disoit l'ours en

l'oreille quant il approchoit sa teste si près de la vostre ? » Et l'autre lui respondit facecieusement : « Sçavés-vous, frere, qu'il me disoit. Il me disoit et amounestoit que jamois ne me accompagnasse, quant je feroye chemin ou pelerinage, avec tel amy comme vous estes, qui m'avés abandonné au besoing ».

SENS MORAL

Le dessus dict Apologue ou fable veult innuer et donner a entendre que on ne doit point querir l'alliance ni compagnie de gens qui faignent soy porter amys, et quand vient le temps de dangier et adversité, ilz tirent le pié arriere, et laissent leur allié en nécessité.

(Guill. Tardif, *Apol. de Laurent Valla*, 160, Marchessou.)

LE LOUP ET LE RENARD (VI, 11).

V. 11. — L'orbiculaire image
Lui parut un ample fromage.

Orbiculaire au sens de circulaire se rencontre dès le xive siècle : « Mouvements orbiculaires », dans Jean Le Fèvre, (xiv[e] s.) *La Vieille*, 188, édit. Cocheris.

Le mouvement *orbiculaire* du ciel.(Champeynac. *de la physique*, 166, édit. 1610.)

Les éditeurs citent un exemple de l'emploi de cet adjectif avec cette signification, à la date de 1623.

PHŒBUS ET BORÉE (VI, 3).

De La Primaudaye fait une curieuse application de cette fable aux femmes qu'il vaut mieux prendre par la raison que par l'autorité.

« Le soleil (comme disent les fables) surmonta le vent de bize. Car tant plus qu'il s'efforçoit d'oster par force la robbe a l'homme et que pour ce faire, il souffloit plus violentement, d'autant plus l'homme se serroit, et restraignoit son habillement. Mais quand le soleil vint a estre chaut apres le vent, l'homme se sentant eschauffé, despouilla sa robbe : et en après bruslant de chaut, il osta son saye et tout. Aussi si les maris veulent ranger leurs femmes de seule authorité et par force, elles combattent à l'encontre, et ne sont marries : et au contraire, quand on leur remontre avec la raison, elles cedent d'elles mesmes, et le supportent patiemment ».

(*Académie française*, 243, VI, édit., 598.)

JUPITER ET LE MÉTAYER (VI, 4).

V. 15. — ... Notre homme
Tranche du roi des airs, pleut, vente, et fait en somme
Un climat pour lui seul.

« *Pleuvoir*, au sens actif, disent les éditeurs est une hardiesse de tour imitée des anciens..., et en latin Faerne a donné l'exemple à La Fontaine ». Il y a des exemples bien antérieurs :

Undique diva *pluens* vivum super ora cruorem.
(Lactance, *Pass.*, 43.)

Illapsus imber tabidum rorem *pluit*.
(Prudence, *Peri stephanon*, 3224.)

Enfin on connaît l'admirable chant d'églis[e] qui commence ainsi, « Rorate cœli desuper, e[t] nubes *pluant* justum ».

LE COCHET, LE CHAT ET LE SOURICEAU (VI, 5).

On ne comparera pas sans plaisir à la fable de La Fontaine l'*Apologue d'une souris et de ses petits sourichons*, édité dans le *Recueil de poésies françaises des* XVe *et* XVIe *siècles*, t. VII, 194. C'est une pièce qui fait partie du *plaisant boutehors d'oysiveté*, dont l'auteur est inconnu.

Pendant le temps que les sourys avoyent
Entendement et que parler sçavoyent,
Il est escheu qu'aucune d'adventure
A ses petits sourichons leur pasture
Alla chercher ; mais, premier que partir,
Elle leur a dit qu'apres son departir
Chacun d'iceulx eut bien a se garder
En son absence, aussi a regarder
Ceux notamment qui pourroyent survenir
Emmy la chambre, ou aller et venir,
A celle fin de tout entierement
Luy racompter la ou premierement
Elle serait de retour, ce que faire
Luy ont promis et d'entendre à l'affaire,
Et sur ce point elle s'est departie.
Mais pas si tost elle n'a esté partie
Qu'entrer ne soit aucun glorieux coq,
Qui, en entrant, chanta coquerycoq
A haute voix, espanissant ses ailes,
Semblant vouloir perdre tous ceux et celles
Qu'il trouveroit en sa voye, par quoy

Ces sourichons ont eu, chacun en soy,
Tres grand frayeur, pensant, a vray parler,
Que cestuy coq les deust tous avaller.
Or, ce pendant qu'ils craignoyent tellement
Voicy venir un chat tout bellement
Qui entre encor dedans ce mesme lieu
Voire a l'escart, enfaignant prier Dieu,
Ainsi comment un bon et sainct hermite
Tant sçauroit bien faire la chattemite.
Les sourichons, voyans par un pertuis
Le chat ainsi debout derriere l'huys,
Furent quasi tous prests d'eux transporter
Par devers luy pour la reconforter
Et luy donner le bonjour ; mais, par crainte
Qu'avoyent iceulx que le coq n'eust attainte
Dessus leur corps pour les ravir et prendre,
Ilz n'ont osé cestuy cas entreprendre ;
Par quoy se sont en leur nid tenus clos
Jusques a tant que fussent hors l'enclos
De ceste chambre et coq et chat tous deux
A donc yssus et loing separez d'eux.
Ce temps pendant la mere est revenue,
Dont fort joyeux furent de sa venue
Ses sourichons, lesquels lui ont compté
Qu'ils avoyent veu ung grand oyseau monté
Sur ses ergots, jettant cry si horrible
Qu'ils pensoyent tous, tant estoyent esperdus
Et effroyez, à l'heure estre perdus ;
Mais luy ont dit aussi, touchant le reste
Qu'ils avoyent veu une autre simple beste
Derriere l'huys, laquelle sembloit estre

Douce et devote, et en rien s'entremettre
De vouloir mal a personne, par quoy,
Si n'eust esté la grande crainte et effroy
Qui les tenoit, eussent esté vers elle
Tant leur sembloit amyable et belle.
Quand ceste mere eust ouy referer
Iceulx propos, adonc, sans differer,
Elle a inquis ses petits seullement
De quelle sorte estoit l'habillement
De ceste beste ; a quoy les sourichons
Ont respondu que c'estoient gris plichons.
Ce qu'entendant la souris peust redire :
« O mes enfans, pour au vray vous le dire
« Et vous narrer le sujet et le point,
« Croyez d'un cas qu'au monde n'avez point
« Pire ennemy que ceste fausse beste ;
« Combien qu'el semble estre simple et modeste,
« Douce et devote et en nul mal incline,
« Ce neant moins icelle est tres maligne
« Et ne pretend qu'a vous perdre et destruire,
« Dont en tout lieu il vous la convient fuyre ».

LE VIEILLARD ET L'ANE (VI, 8).

V. 15. — Notre ennemi, c'est nostre maitre :
Je vous le dis en bon français.

Joubert a fait sur ces deux vers des réflexions très fines et très judicieuses. C'est une réfutation anticipée de la conférence de M. Crouslé, citée par les éditeurs.

« — Il n'est pas bon, dit-il, de donner à certains mots une valeur qu'ils n'ont pas, et un sens qu'ils ne sauraient avoir, comme on l'a fait récemment du vers de La Fontaine :

Notre ennemi, c'est notre maître,

En disant de Louis XIV :

Il craint même, étrange faiblesse !
L'Homère du peuple bêlant,
Et mon La Fontaine le blesse
D'un mot de son âne parlant.

La fable de l'âne et du vieillard est plus ancienne que l'histoire ..... Il ne nous paraît pas probable que Louis XIV en ait eu peur, et que le naïf La Fontaine ait fait trembler ce monarque pour un vers mal interprété, lui qui ne put fâcher personne lorsqu'il le voulut faire, et qui, malgré les trois querelles célèbres dans sa vie, n'eut jamais un seul ennemi qui ne

l'appelât le *bonhomme*, même après qu'il s'était vengé.... On dénigre l'enfant des Muses.

Un enfant des neuf sœurs à la barbe grise,

Quand pour lui faire honneur, sans doute mais à tort et à contre-temps, on l'érige ainsi tout à coup en épouvantail politique. On dégrade un monarque illustre en le frappant d'un tel effroi. On déguise l'esprit du temps, et on le fait méconnaître, lorsqu'on place sous un tel règne de pareils effarouchements. Le mot de l'âne n'attaque pas les empereurs plus que les pâtres, et les rois plus que les meuniers. En se l'appliquant à lui seul, Louis XIV eut commis une usurpation dont son grand sens le rendit toujours incapable. Tous les âniers de son royaume y avaient autant de droit que lui; il tombe sur tout ce qui est maître, et qui ne l'est pas en ce monde?..... La Fontaine fut, de tous les hommes de son temps, le moins enclin à tout attentat, même indirect contre la majesté royale...... Il ne songeait qu'à exprimer l'utile et l'agréable, sans aucune application directe. Le fablier se couvrit de ses fleurs, exhala ses parfums, et porta ses fruits, sans blesser jamais d'aucune épine les mains qui s'empressaient à les cueillir ».

(Joubert, *Pensées* II, 379, Didier.)

LE VILLAGEOIS ET LE SERPENT (VI, 13).

J'ay leu et veu une moralité
Ou chascuns puet assez avoir advis,
C'uns paisans qui, par necessité
Cavoit terre, trouva un serpent bis
Ainsis que mort, et adonques l'a pris
Et l'apporta, en son celier l'estent ;
La fut de lui peus, chaufez, nourris ;
Mais on rent mal en lieu de bien souvent.

Car li serpens plein de desloyauté,
Roussiaulx et fel, quant il se voit garis,
Au paisant a son venin getté.
Par lui li fut mal pour bien remeris.
Par bien faire est li povres homs peris
Qui par pitié ot nourri le serpent ;
Moult de gens sont, pour bien faire, honnis
Mais on rent mal en lieu de bien souvent.

(Eust. Deschamps, I, 120, A. T.)

Fr. Perrin fait suivre cette fable d'une moralité assez originale :

Un villageois trouvant sur le chemin
Une couleuvre à grands coups abatue,
Va recueillir ceste beste tortue
Et doucement la reschauffe en son sein.

Puis il au feu la frotte de sa main,
Tant que bien tost elle fust revenue.
L'ingrate apres en sifflant s'esvertue
Pour au bon homme elancer son venin.

L'enfant ainsi va recueillir le vice
Demy estaint dans l'impure matrice,
Et dans son sein l'aporte envelopé :

Qui se voyant en sa plus grande force
Contre l'enfant aussi tôt il s'efforce
Que du maillot il est developé.

(François Perrin, Ap. Charmasse, *François Perrin et sa vie*, 60.)

Au lieu des vers latins de Le Noble (note 6), n'eût-il pas mieux valu citer ceux-ci de Virgile, auxquels pensait sans doute La Fontaine :

Longos fugiens dat corpore tortus,
Parte ferox, ardensque oculis et sibila colla
Arduus attollens (*Éneide*, V, 276.)

V. 15. — **Il lève un peu la tête, et puis siffle aussitot ;**
Puis fait un long repli, puis tâche à faire un saut
Contre son bienfaiteur.

LE CHEVAL ET L'ANE (VI 16).

De cette fable si courte, si précise dans La Fontaine, Guill. Tardif en fait selon son habitude un long récit : nos vieux conteurs ne sont jamais pressés d'arriver au but.

« Ung homme negociateur, soy meslant du faict de marchandise, avoit entre autres choses ung cheval et ung asne, lesquels il chargeoit de plusieurs marchandises qu'il menoit par foires et marchés, et, ainsi qu'il s'en venoit ung jour du marché, il avoit excessivement chergié son dict asne. Lequel povre asne, ainsi fort chergié, dict au cheval, qui devant luy aloit : « Mon compagnon, si tu me veux jamès veoir en santé, ayde moy et me relieve et soulaige de aucune partie de ma charge, car je suis si excessivement chergié que mon esperit default; s'il ne te plaist me secourir, je suis demeuré et n'en puis plus. » Le cheval qui peu chargé estoit, fut fier et orgueilleux, et, ainsi comme se il fut sourt, n'en faisoit semblant et tiroit tres diligemment pour gagner la maison, en laquelle il esperoit trouver viande et advene, et de son compaignon ne luy souvint. A ceste cause le povre asne tomba mort soulz le fardeau. Son maistre qui de ce fust fort marry, arresta ledict cheval et chergea sur luy tout ce que le dict asne portoit par avant sa mort, et d'abundant la peau du dict asne, lequel fut incontinent escorchié. Quant le cheval se sentit ainsi excessivement chargé, il fist de grosses lamentations en se repentant mer-

veilleusement et amerement qu'il n'avoit aydé et supporté ledict asne de son excessive charge, car il gemissoit et crioit a haulte voix, en disant : « Ha, povre malheureux cheval, le plus malheureux et fortuné de tous les autres chevaulx et bestes, que m'est-il maintenant advenu ? Pourquoy ay-je refusé porter une partie de la charge de mon povre compaignon, l'asne, qui est mort miserablement par mon default et meschanceté ? A ceste heure suis-je contraint a porter, non pas seulement partie du dict fardeau, mais toute la charge entiere, et avecques ce la peau de mon povre et miserable compaignon, duquel je suis presque semblable ».

La morale de cette fable est que les riches et puissants « ne doivent pas laisser porter aux pauvres ruraulx champestres, toutes les charges des taillez et impots ».

(Guill. Tardif, *Apol. de Laurent Valla*, 197, Marchessou.)

LE CHIEN QUI LACHE SA PROIE POUR L'OMBRE (VI, 17).

Mondes faus, plains de mescheance,
Cil qui t'aiment ont la semblance
Du chien qui toli le gastel
A l'enfançonnet sanz poissance :
Pour souler la faim de sa pance,
Courut li chiens vers .I. ruissel,
La vit l'ombre de son tourtel;
Pour tout mettre desous sa pel,
Mist lui et sa proie en balance
Et happa l'ombre du musel;
Par convoitier double morsel
Perdi la tout sans recouvrance.

(Watriquet de Couvin, *Li Despis dou monde*, v. 33, Scheler.)

Cette fable se trouve encore dans le *Passe-temps d'oysiveté* de maître Robert Gaguin :

Ung chien passoit sur une planche,
Portant en sa gueulle du lart ;
Il en vit l'umbre et eut creance
Que ce fust beaucoup meilleur part ;
A luy en vint mauvais hasart,
Car en laschant l'une il n'eut rien ;
Tel quiert l'autruy qui pert le sien.

(*Rec. de Poés. fr. des* XVe *et* XVIe *siècles*, t. VII, 276.)

LE CHARRETIER EMBOURBÉ (VI, 18).

V. 33. — Aide-toi, le ciel t'aidera.

La morale de cette fable est tirée d'un fragment de Ménandre : « Dieu ne vient pas en aide à ceux qui ne s'aident pas d'eux-mêmes ».

(Ménandre, *Étude par Guill. Guizot*, 442, édit. 1855.)

LE CHARLATAN (VI. 19).

Senecé a fait un joli conte intitulé : « Qui a temps a vie » que les éditeurs ont négligé de comparer avec cette fable de La Fontaine. — Un esclave Génois, nommé Fregose, ayant, chez le vizir Achmet, cassé un verre, est condamné à être empalé. Il est sursis à l'exécution parceque Fregose révèle au Vizir qu'il a trouvé le secret de faire parler un éléphant chéri de son Excellence. Dix ans au plus suffiront au professeur pour faire de l'animal « un gradué de grosse importance. » Un ami de Fregose lui dit alors :

Ne redoutes-tu point de ton engagement
La conséquence naturelle,
Et du vizir dupé le fier ressentiment?

A quoi l'autre répond :

Dix ans, à ton avis, sont-ils si peu de chose?
La mort viendra prendre sur soi
Le soin de dégager ma foi,
Et réduira sous sa puissance
L'éléphant, le vizir ou moi.

(Senecé, *Œuv. posthumes*, 195, bibl. elz.)

LES ANIMAUX MALADES DE LA PESTE (VII, I).

Un conte de Nicole Bozon a l'adresse des mauvais prélats qui « affligunt subditos humiles et parcunt astutis et versutis » a quelque ressemblance, par certains détails, à la fable de La Fontaine.

Le lion mande à sa cour, le loup le renard et l'âne. Que fais-tu, toi, dit-il au loup ? — Sire, parce que j'ai mangé une brebis, je suis appelé devant vous. — Va-t-en, répond le lion, on sait bien que c'est ta nature de « beiser le moton ». — Et toi, renard, qui es si sage, si vaillant, et qui me paraît si affligé, que te reproche-t-on ? — Un homme s'est confessé à moi, je lui ai infligé une pénitence, et j'ai à répondre de cette transgression.— Ce n'est rien ou bien peu, dit le lion, car « ceo est vostre office penaunce doner apres confession. » L'âne vient à son tour. — « Dy moy, sire Baudewyn, qe as tu fet ? Pourquoy tu es venu ci ? — Sire dist-il, pour Deux merci, un bouchee de sauge pris de un sauger, et par tant sui destreynt de venir ci. — Or a mal houre ! dist le leon, deis tu manger le sauge ad prodhome ? Or tost, dit-il as sergeantz, primez soyt bien batu et pus escorchee. — Auxint est ore en siecle entre prelatz et baillifs. Il esparnunt les pussantz e les doggetz, e defoulent les simples gentz sovent sanz reisonn ».

(Nicole Bozon, *Contes moralisés*, 10, A. T.)

V. 63. — Selon que vous serez puissant ou miserable,
Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.

Les larronneaux on pend, apprehendez qu'ils sont;
Et aux maistres voleurs la grace est accordée :
Dont l'on voit clairement comme nos juges font
La loy du tout semblable aux toilles d'araignée,
Ou soudain arresté se voit le mouschillon,
Mais la guespe ou le tan, les persant, en eschape.
Le gros milan on laisse et prend on l'oisillon ;
Pardonnant au corbeau, la colombe on attrape.

(Michel Coyssard, *Sommaire de la doctrine chrétienne*, 248, édit. 1608.)

V. 41. — Celle-ci fit un choix qu'on n'aurait jamais cru
Se trouvant à la fin tout aise et tout heureuse,
De rencontrer un malotru.

Il semble que cette fable ait inspiré à La Bruyère la réflexion suivante : « Il y a un temps où les filles les plus riches doivent prendre parti ; elles n'en laissent guère échapper les premières occasions sans se préparer un long repentir ».

(*Caractères*, III, des femmes.)

LES SOUHAITS (VII, 6).

V. 1. — **Il est au Mogol des follets**
Qui font office de valets. etc.

Ici La Fontaine imite en l'abrégeant un passage de l'hymne de Ronsard aux Daïmons :

On dit qu'en Norouegue ils (les follets) se louent à
[gages,
Et font comme valets des maisons les mesnages ;
Ils pensent les chevaux, ils vont tirer du vin,
Ils font cuire le rost, ils serancent le lin,
Ils filent la fusée et les robes nettoyent
Au lever de leur maistre, et les places baloyent.

(Ronsard, V, 131, bibl. elz.)

Ceux, (les follets) qu'ils (les Norwégiens) appellent *guttel* ou *bonnasses*, pensent les chevaux, les estrillent, les frottent, les brident, les sellent, dressent leurs crins et queues, comme si le meilleur palefrenier y eut passé ; ils s'employent aussi à faire les menues negoces et plus viles de la maison.

(Pierre Le Loyer, *Hist. des spectres*, 329, édit. 1605.)

LA COUR DU LION (VII, 7).

V. 34. — Ne soyez à la cour, si vous voulez y plaire,
Ni fade adulateur, ni parleur trop sincère,
Et tâchez quelquefois de répondre en normand.

Le Renard a mis en pratique le précepte peu moral de La Fontaine, et il s'est tiré des griffes du lion. Dans la fable qu'on lira ci-dessous, le singe ne répond pas en normand : il se tait, et ce silence ne lui réussit pas plus que la vérité ou la flatterie. Il est dévoré comme les autres, sous prétexte qu'il ne daigne pas adresser la parole au roi des animaux :

« Le leon... se porpensa e vynt a chievere, si lui dist : « coment vus semble de ma aleyne ? — Il puit vilement », dit l'autre. « Veir », fet-il, « moy avez mesdit ». Fist assembler la court et demanda jugement de celuy que avoyt mesdit au baillif de tere. Les autres, pur lui payer, le chievere jugerent al mort. Un autre jour il avait feym e encontra un poleyn. « Sire, dist-il, vostre aleyne pluz douce odure que mirre ou canele. » Fet l'autre : « Vilement moy avez charni : bien scevent touz que tu as mentu, dont par agard de la court de vostre char serrai pieü. Quant fust deliveré de celui, en voye encontra une sienge si lui demanda com il fist des autres. Le sienge se tieust et rien ne parla. « Coment ! » fist-il, avez dedeyn de parler od moy ? » Ove jugement de la court fust jugé al mort. — Auxint est des grauntz

seigneurs : par defaute de encheson ne faudront jamès de amercier les gentz ».

(Nicole Bozon, *Contes moralisés*, 37, A. T.)

V. 15. — Quel *louvre* ! un vrai charnier...

Cet emploi du mot *louvre* au sens de palais en général est assez fréquent : Littré en cite plusieurs exemples. Il est au pluriel, ce qui est rare, dans les passages ci-dessous :

Le roy demeure icy ; les juges criminels
N'osent voir sans congé ses *louvres* éternels.

(*Entrée de J. Garguille en l'autre monde*, Variétés hist. et littéraires, IV, 223);

Du lieu patibulaire la croix a passé dans les *louvres*, et pris sa place aux diademes.

(Jean Deneyrolles, *Jesus crucifié*, 826, édit. 1636.)

LA LAITIÈRE ET LE POT AU LAIT (VII, 10).

Dans le *Rudens*, de Plaute (IV, 2, édit. Benoist), le pêcheur Gripus en jetant ses filets dans la mer retire une valise fort lourde qu'il croit être remplie d'or ou d'objets précieux, et le voilà aussitôt, lui aussi, qui bâtit sur cette trouvaille, des châteaux en Espagne. D'abord, il achète sa liberté, puis acquiert des terres, des maisons, des esclaves, fait un grand commerce sur mer, frète un vaisseau pour son agrément, et fonde une ville qui porte son nom, etc. — Il est étrange qu'aucun annotateur de La Fontaine, n'ait, à ma connaissance, rapproché le rêve de Gripus de celui de Perrette.

LES DEVINERESSES (VII, 15).

Littré, est-il dit à la note 3, ne donne qu'un exemple du féminin *devine*, celui de La Fontaine. Le mot est bien plus ancien. Gachet dans son glossaire roman, sub V° *devine* en fournit un exemple du XIV[e] siècle et un autre du XVI[e], tiré de Desportes. Nous ajouterons ceux-ci :

Jà tout ouvers d'eux-mêmes les cent huis
Tant spacieux du grand manoir, et puis
Par eux la voix de la *devine* apporte
Response en l'air.

(Des Masures, *Enéide*, 255, édit. 1608.)

Tu envoyas les sybilles *devines*
Pour tes herauts, qui de leurs voix divines
Prophetisant, preschoient en chascun lieu
L'advenement du Messias de Dieu.

(Ronsard, V. 170, bibl. elz.)

Quant à ce vers : « Je ne suis ni sorcière ni devine », que cite M. Aubertin dans son édition de La Fontaine, comme étant de Scarron (*Virg. Trav.) sans en indiquer l'endroit*, disent les éditeurs, il ne se trouve pas dans le *Virgile Travesti* par la raison bien simple que ce poème burlesque est écrit en vers octosyllabiques.

LE CHAT, LA BELETTE ET LE PETIT LAPIN (VII, 16).

V. 32. — **C'étoit un chat vivant comme un dévot ermite,**
Un chat faisant la chattemite.

Les éditeurs citent en note un passage de Guill. Haudent que j'ai moi-même rapproché des vers de La Fontaine. En voici quelques autres qui montreront combien cette locution était usitée au XVI[e] siècle :

En faignant prier Dieu
Ainsi comment un bon et sainct hermite,
Tant sçauroit bien faire la chattemite.

(*Apol. de la Souris et de ses Sourichons*, Anc. Poés. fr., t. VII, 195.)

D'autres j'en vey faisant les chatemites
Par le dehors aussi simples qu'hermites.

(Marot, *Œuv.*, I, 84, Jannet.)

Oh ! monsieur, disoit le fermier poitevinant, et faisant bien la chatemite.
(Noël du Fail, *Contes d'Eutrapel*, 229, Guichard.)

Ce mot se trouve aussi au XVI[e] siècle avec la signification de « fourberie, hypocrisie » :

Docteur en toute *chatemite*.

(Baïf. *Mimes*, 11,259, Blanchemain.)

Dam Regnart comme *devot hermite* alloit cherchant son advanture par les villages.

(Guill. Tardif, *Apol. de Laurent Valla*, 178, Marchessou.)

On remarquera que La Fontaine emploie les mêmes expressions. Lui qui disait :

J'en lis qui sont du nord et qui sont du midi, avait-il lu Guillaume Tardif ?

LA MORT ET LE MOURANT (VIII, 1).

Le fond de cette fable est dans un vieux fableau du XIII[e] siècle intitulé « *Du Vilain qui donne son âme au diable* », pour avoir « deniers a bosselées et à grandes escuelées ». Le diable, comme il s'y était engagé, fait pleuvoir dans ses coffres l'or et l'argent; les honneurs même ne lui manquent pas, il devient eschevin, maire et seigneur de son pays. Dix ans se passent après lesquelles le Vilain veut remercier celui qui l'a fait si riche et si glorieux. « Reste près de moi, lui dit l'Ennemi, tu es déjà tout chenu, tu empires trop malement ». Mais ce n'est point là le compte du Vilain qui tient plus que jamais à la vie. Quatre fois, de dix en dix ans, selon la convention faite entre eux, le diable lui rappelle qu'il est temps de mourir, que sa vue décline, que ses jambes ne le portent plus, que son corps est tout courbé et ratatiné par la vieillesse. Le Vilain ne se souvient même plus des quatre « *admonestemens* », et il proteste encore quand le diable le saisit et l'emporte sur son dos au fond de l'enfer.

(***Fabliaux des XIII[e] et XIV[e] siècles publiés par*** Anatole de Montaiglon et Gaston Raynaud, t. VI, 34, Jouaust.)

V. 51. — La mort avait raison. Je voudrois qu'à cet âge.
On sortit de la vie ainsi que d'un banquet.
Car de combien peut-on retarder le voyage ?

C'est pourquoi, dit Montaigne, « il fault souffrir doulcement les loix de notre condition : nous sommes pour vieillir, pour affoiblir, pour estre malades, en despit de toute medecine. » Et il ajoute quelques lignes plus loin : « Veoyez un vieillard qui demande à Dieu qu'il luy maintienne sa santé entiere et vigoreuse, c'est a dire qu'il le remette en jeunesse :

Stulte, quid hæc frustra votis puerilibus optas?

N'est-ce pas folie ? sa condition ne le porte pas ».

(*Essais*, III, 13.)

V. 60. — Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret.

« Peut-être que vous penserez que la mort nous enlève tout, et qu'on se résout aisément de se détacher de ce qu'on va perdre. Ne vous trompez pas, chrétiens ; plutôt il faut craindre un effet contraire : car c'est le naturel du cœur humain de redoubler ses efforts pour retenir le bien qu'on lui ôte ».

(Bossuet, *Serm.*, 219, Rébelliaud.)

Montaigne exprime la même idée d'une façon pittoresque : « Il n'est homme si decrepite, tant qu'il veoid Mathusalem devant, qui ne pense avoir encores vingt ans dans le corps ».

(*Essais*, I. 19.)

V. 30. — Vieillard, lui dit la Mort, je ne t'ai point surpris..,
Eh ! n'as-tu point cent ans ? trouve-moi dans Paris
Deux mortels aussi vieux ; trouve m'en dix en France.

Ce passage a été évidemment inspiré par celui-ci qui est de Montaigne :

« Pauvre fol que tu es, qui t'a estably les termes de la vie?..., Par le commun train des choses tu vis pieça par faveur extraordinaire : tu as passé les termes accoutumez de vivre. Et qu'il soit ainsi, compte de tes cognoissants combien il en est mort avant ton aage plus qu'il n'en y a qui l'ayent atteint ».

(*Essais*, I, 19.)

LES SOUHAITS (VIII, 4).

V. 44. — L'animal aux têtes frivoles, etc..

Les allusions au « bellua multorum es capi-tum » d'Horace sont fréquentes au XVI[e] siècle

Dy moy (car tu sçais tout) comme doy-j
[complaire
A ce monstre testu divers en jugement.
(Ronsard, I, 147, bibl. elz.)

Ce monstre testu,
Ce peuple qui ressemble à la beste de Lerne

(Du Bellay, *Les regrets*, 109, Liseux

Les abus qui se commettent ordinairemen en ce monde, opiniastrement approuvées par ce monstre testu.

(De la Porte, *epistre* en tête des dialogue de Tahureau.)

Cette grande beste populaire...., croiant tou soudain aux plus volages et legieres paroles

(Tahureau, *Dialogues*; 63, Conscience.)

Tu es, peuple, tu es la plus grande des bestes
Une muable empuse, un monstre a plusieur
[testes

(Vauq. de La Fresnaye, *Œuv.*, I, 140, Travers.)

LE RAT ET L'HUITRE (VIII, 9).

La locution « se faire savant jusques aux dents » (v. 20) a été aussi employée avant La Fontaine par Du Lorens :

Mon père pour cela m'envoyait à l'escole
D'un curé qui n'estoit au roolle des pedans,
Et c'est lui qui m'a *fait scavant jusques aux dens*

(*Premières Satires*, 109, Jouaust.)

Et par Scarron :

Vous en qui la sagesse abonde,
Vous enfin *savant jusqu'aux dents*.

(*Virg. Travesti*, III, p. 108, édit. Victor Fournel.)

L'OURS ET L'AMATEUR DES JARDINS (VIII, 10).

V. 6. — Il est bon de parler et meilleur de se taire.

Ce proverbe est cent fois cité dans nos vieux trouvères :

Moult vaut mieux boins taisirs que folement parler.

(*Fierabras*, 2121, A.P.)

LES DEUX AMIS (VIII, 11).

V. 26. — Qu'un ami véritable est une douce chose ?

Vers charmant qui semble avoir été inspiré par cet autre :

Nil ego contulerim jucundo sanus amico.

(Horace, *Sat.*, I, V.)

L'HOROSCOPE (VIII, 16).

Laurent Valla a traité ce sujet, gracieusement enjolivé par Guillaume Tardif. Certains passages semblent démontrer que La Fontaine connaissait cette naïve traduction.

Apologue du pere et du filz.

Ung ancien prince avoit un filz de noble et magnanime courage, lequel prenoit tout son plaisir et felicité en la nourriture et deduit de chiens et oyseaux, mesmement a voler et a chasser. Le pere du dict escuier songa et vit par vision de songe une nuit que ung lyon devoroit son dict filz, de laquelle vision il fust grandement espoventé et proposa en lui mesme pour eviter que le dict songe ne advenist en verité qu'il feroit bastir et construire une maison de plaisance très sumptueuse en edifice de tourelles, galeries, fenestres, salles et chambres de plaisance, orneez et decoreez, de paintures, tapisseries, et autres choses qui peuvent recreer et rejouir le cueur de l'omme. Et specialement, pour ce, comme dit est, que le dit escuier prenoit sa plaisance a la chasse et gibier de oyseaux et bestes sauvages, proposa le dict pere qu'il ferait paindre en la dite maison toutes les sortes de bestes et oyseaux lesquelles il pourroit ymaginer, affin qu'en l'inspection et vision des dictes choses son dit filz print recreation et esbat, ce qui fist, et mesmement fit faire fontaines et jardins de plaisance entour de la dicte maison, lesquels estoient

enclos avecques le dit logis tout pour rejouir et esbatre le dit jeune escuier, lequel devoit estre enclos et gardé dedans la dicte maison. Quant l'edifice fust entierement parfait,le dessus dict pere appella son fils et luy dist que puis naguere il avoit songé d'un merveilleux songe,ouquel luy estoit advis que ung lyon le devoroit et que,pour eviter au dessusdict inconvenient,attendu qu'il estoit jà ancien et qu'il n'avoit enfant que luy, avoit pourveu de remede convenable, car, disoit-il a son fils : « Je vous ay faict faire le plus beau logis qui soit en toute ma terre, duquel vous ne bougerés. Là pourrés vous veoir toutes sortes de bestes et d'oyseaux et prandre esbat recreation a veoir les paintures et edifices singulieres, lesquels j'ay faict faire pour l'amour de vous. » Le fils, qui a son pere fust obeissant, luy dist que de son plaisir faire estoit il prest et appareillé. Lors fust le dict jeune escuier clos et enfermé en la dicte maison et lui furent baillees gardes et gouverneurs pour empescher que de la dicte maison ne peust aucunement sortir. Quand le dict jeune Escuier eust esté par plusieurs jours dedans la dicte maison, veu et regardé les singulieres paintures d'icelle et autres choses delectables, plaisantes et recreatives, il tourna un jour sa vue sur la painture du lyon qui là estoit et le regardoit d'un mauvois œil, considerant en luy mesmes et disant : « Maistre lyon, se ne fussiés vous, je ne fusse pas prisonnier comme je suis. Car, ja soit ce que j'aye ciens tout ce que je vueil demander pour ma plaisance, si je n'ay pas mon franc et liberal arbitre, pour ce que je ne puis aller voller et chasser aux champs comme je souloye, et

tout est par votre faulte, Maistre Lyon, car je suis ici comme prisonnier par vous. O cruelle et mauldicte beste, tant je te doy hayr et mauldire. Quelle vengeance pourray-je prendre de toy? Certes je te detruiray et aboliray. » Et en disant les dictes paroles, voulant crever l'œil du dict lyon, leva sa main et donna un grand coup de poing contre la paroy en laquelle par cas de fortune, estoit demeurée la poincte d'un clou, laquelle estoit secretement couverte de la painture du dict lyon. Et fut la main du dict escuier, qui estoit jeune et tendre, si tres fort blessee que une apostume se nourrit et engendra en la main du dict escuier, et que au moyen de la dicte apostume, il entra en une fievre chaulde, de laquelle il mourut inremediablement et par ces moyens fust le songe du pere averé, lequel pere avoit songé que ung lyon occiroit son enfant, pour laquelle chose eviter l'avoit fait tenir comme prisonnier en la dicte maison, contre lequel songe ne proufita ne valut l'invention du dict pere.

SENS MORAL.

Ce dessus dict apologue veult innuer et donner a entendre que nul ne peult eviter l'ordonnance divine, ne empescher par engin humain que ce que Dieu a ordonné et preveu ne aviegne, car contre Dieu sens de homme n'a vertu ne pouvoir.

(Guill. Tardif, *Apol. de Laurent Valla*, 223, Marchessou.)

**V. 45. — Quelque devin le menaça (Eschyle), dit-on,
De la chute d'une maison etc.**

Montaigne cite la même anecdote, pour nous montrer « combien a la mort de façons de sur prinse ».

« Eschylus, menaçé de la chute d'une maison, a beau se tenir a l'airte; le voyla assommé d'un toict de tortue, qui eschappa des pattes d'un aigle en l'air ». (*Essais*, I, 19.)

L'ANE ET LE CHIEN (VIII, 17).

V. 19. — Le Roussin d'Arcadie
Craignit qu'en perdant un moment
Il ne *perdit un coup de dent.*

Locution qui paraît empruntée à Bonaventure Des Périers :

« Quel habit portez-vous? — Fort. — Combien estes-vous de moynes ? — Trop. — Quel pain mangez-vous ? — Bis..... Ainsi cependant il ne *perdoit pas un coup de dent*; et si satisfaisoit aux demandes laconicquement ».

(*Nouv.* LVIII, bibl. elz.)

Aucuns de la compagnie qui n'avoyent point accoutumé de voir ceste oye estrangere disner avec eux, luy demanderent de quel païs il estoit, et a qui il appartenoit, et leur rendit responce tout de mesmes, sans qu'il *perdit un seul coup de dent.*

(Id., *Nouv.* CV. bibl. elz.)

LE BASSA ET LE MARCHAND (VIII, 18).

V. 42 — **Lui, berger, pour plus de ménage,**
Aurait deux ou trois mâtineaux,

Littré ne donne point d'historique au mot *mâtineau*. Les éditeurs citent l'exemple suivant tiré de mes *Matériaux* :

Neuf ou dix *mastineaux* de toute leur vitesse
Avec la beste entrez s'attachent a sa fesse.

(Gauchet, *Poés.*, 354, bibl. elz.)

En voici un autre assez curieux encore du XVIe siècle ;

« Or quant a ces importuns abbayeurs dont l'engeance ne manqua jamais, avec toute la sequelle du mesme vaultrey ; autant en emporte le vent. Car a parler en general, c'est tout ainsi que de, quelque levrier d'attache qu'on promeine en laisse le long des rues, sur lequel tous ces petis crottez, hospillez, tantouillez *mastineaux* de quartier se desbandent pour le harseller de loin d'envie et de peur qu'ils en ont » .

(Vigenère, *Tabl. de Philostrate*, Epistre, édit. 1610.)

L'AVANTAGE DE LA SCIENCE (VIII, 19).

V. 39. — **Laissez dire les sots : le savoir a son prix.**

Science n'ha ennemis que les ignorans *Prov.* cité par H. Est., *Précell.*, 213.)

L'on trouve chez certains esprits une prévention tout établie contre les savants, à qui ils ôtent les manières du monde, le savoir vivre, l'esprit de société, et qu'ils renvoient ainsi dépouillés à leur cabinet et à leurs livres. Comme l'ignorance est un état paisible et qui ne coûte aucune peine, l'on s'y range tout en foule, et elle forme à la cour et à la ville un nombreux parti qui l'emporte sur celui des savants.

(La Bruyère, des *jugements*.)

Les éditeurs font remarquer que, malgré cette sage affirmation, La Fontaine a blamé ailleurs et en plusieurs endroits « l'aspiration exagérée à la science ». C'est que peut-être il se souvenait de maints passages de Montaigne qui n'a pas grand respect pour les savants, j'entends les savants de son temps:

« En mon païs et de mon temps, la doctrine amende assez les bourses, nullement les ames... En quelque main c'est un sceptre, en quelque autre une marotte ». (*Essais*, III, 8.)

« C'est une bonne drogue que la science », dit-il ailleurs; « mais nulle drogue n'est assez forte pour se préserver sans alteration et corruption selon le vice du vase qui l'estuye ».

(*Id.*, I, 24)

JUPITER ET LES TONNERRES (VIII, 28).

V. 16. — **Laissez entre la colère**
Et l'orage qui la suit
L'intervalle d'une nuit.

Si nous en croyons Plutarque, le philosophe grec Athenodorus donnait à peu près à l'empereur Auguste le même conseil: « Quand tu te sentiras courroucé, Sire, ne di ni ne fais rien que premierement tu n'ayes recité les vingt et quatre lettres de l'alphabet en toi-mesme ». (Trad. d'Amyot).

Molière a repris ce trait:

Un certain grec disoit à l'empereur Auguste,
Comme une instruction utile autant que juste,
Que lorsqu'une aventure en colère nous met,
Nous devons, avant tout, dire notre alphabet,
Afin que dans ce temps la bile se tempère,
Et que l'on ne fasse rien que l'on ne doive faire.

(Molière, *École des femmes*, II, 4.)

Note 12. Il n'y a pas a douter que « enceinte » puisse signifier « circuit, entour, détour, » comme jadis *enceint*, ex :

Sçachant qu'il trouvera puis apres a son aise
En faisant un *enceint* ceste beste mauvaise.

(Cl. Gauchet, *poés.*, 154, bibl. elz.)

Note 15. — Le νεφεληγερέτα d'Homère avait déjà été heureusement traduit devant La Fontaine par Hug. Salel :

Le Dieu des dieux, *l'assembleur des nuées.*

(*Iliade*, VIe chant, 167ro, édit. 1606.)

V. 41. — Tout père frappe à coté.

Un père qui menace ne fait pas grand peur.

(Ménandre, *Étude par Guill. Guizot*, 408, édit. 1855.)

L'ÉDUCATION (VIII, 24)

V. 21. — **On ne suit pas toujours ses aieux ni son père.**
Le peu de soin, le temps, tout fait qu'on dégénère.

Virgile applique aux plantes, aux semences la même idée :

Vidi lecta diu, et multo spectata labore
Degenerare tamen, nisi vis humana quotannis
Maxima quæque manu legeret ; sic omnia fatis
In pejus ruere, ac retro sublapsa referri.

(*Géorgiques*, I, 197.)

LE SINGE ET LE LÉOPARD (IX, 3).

Dans Laurent Valla cette fable est intitulée : *Vulpes et Pardus*. Elle a été traduite en français par Guillaume Tardif.

> Le second Apologue ou fable est d'ung Regnart et d'un Liepart.

Le Regnart et le Liepart estoient un jour aux champs a l'ebat, et en parlant de plusieurs choses, eurent question et altercation entre eulx touchant leur beaulté. Et apres plusieurs raisons, alleguees d'une part et d'autre sur la dicte beaulté, ledict Liepart allegua pour raison peremptoire la beauté qui est en sa diversité des couleurs de sa peau, et en effect concluoit que pour raison des diverses couleurs de sa pardicte peau, il precedoit en beaulté, non pas seulement le dict Regnart, mais avecques ce les autres bestes. Le Regnart pour ses deffences, voyant par luy qu'il ne povoit aucunement louer ne preferer sa peau a celle du dict Liepart, allegua une raison peremptoire contre le dict Liepart et luy dist : « Tu te jactes et vantes a merveille de la beauté de ta peau, mais certes c'est peu de chose au regard de ma beauté interiore, car Nature m'a donné couraige et pensée de diverses couleurs, cautelles et subtilités de plusieurs et differentes sortes. Par quoy je conclus invinciblement estre censé et réputé plus beau que toy.

SENS MORAL

Le dessus dict Apologue, fable ou facecie, quant au sens moral, veult innuer et donner a entendre que la beauté spirituelle et interiore de l'âme, laquelle est douée et parée de science et vertus, est plus belle, sans nulle comparaison que la beauté exteriore du corps, tant soit-il bien paré de robes ou riches vestemens.

(Guill. Tardif, *Apol. de Laurent Valla*, 150, édit. Marchessou.)

LE STATUAIRE ET LA STATUE DE JUPITER (IX, 6).

V. 2. — Qu'en fera, dit-il, mon ciseau ?
Sera-t-il dieu, table ou cuvette ?
Il sera dieu.

D'où vient le principe de majesté à toutes les idoles, si non du plaisir et appétit des hommes? Sur quoy il y a une risée d'un certain poete payen bien a propos; c'est qu'il introduit une idole parlant; jestoye jadis un tronc de figuier, une piece inutile de bois, quand le menusier estant en doute de ce qu'il en devait faire, a mieux aimé que je fusse un dieu.

(Calvin, *Inst. chrest.*., ch. XI).

LE CHAT ET LE RENARD (IX, 14).

Nous trouvons cette fable dans Nicole Bozon, avec une particularité assez curieuse : une Colombe remplace le chat, lequel figure dans presque tous les apologues cités par les éditeurs.

« A cest ensaumple avaunt dist vus dirray un fablet ke amener poez a graunt profist. Le gopil jadys dist al colombe : » « Combien savez de voydiez, si mestier fust ? » Respondi le columbe : « Fors un soul. — Soul est com nul, » dit le gopil, « e nepurquant, quel est ta veudie ? — Certez, » fet le columbe, « quant tempeste sourd ou egle ou ostour moy vient atteignant, jeo ne ay autre socours fors un arbre cros ou mon recet est jour e nuyt. — Ceo ne est rien », dit le gopil, « mès jeo sui de veudiez bien estorée : un sake ay tot pleyn, qe unqes ne fust attamee, e auxint un poket. » — Veire, fet l'autre, « tot vous ert besoigne a un jornee. » A ceo vynt un venour cornant od un mot des chienz et les descoupla al gopil. Et les chienz corantz lui environent tot part e comencent de acqeller le gopil. Lors dit le columbe en deriant : « Attamez le poket. Je crei qe le sake seit tot alee. — Nenyl, » fet l'autre, « il est decirez, et touz mes queyntisez sont eschapez ».

(*Contes moralisés*, 133, A. T.)

La morale de cette fable si gentiment dialoguée compare à la colombe les gens sans malice

qui n'ont qu'un refuge : Jésus-Christ. Le renard, c'est le méchant que son sac plein de ruses ne sauvera pas des chiens courants, c'est à dire des griffes du diable.

LE MILAN ET LE ROSSIGNOL (IX, 18).

V. 20. — Ventre affamé n'a point d'oreilles.

Cfr. ce vers des gnomiques grecs :

Λιμῷ γὰρ οὐδὲν ἐστιν ἀντειπεῖν ἔπος

Et tout ce qu'on leur pouvoit alleguer au contraire, estoyent autant de paroles perdues, par ce qu'on parloit contre leurs *ventres qui n'avoyent point d'oreilles*... selon le proverbe ancien.

H. Estienne, *Apol. pour Hérodote*, II, 290, Liseux.)

DISCOURS A Mme DE LA SABLIÈRE (Liv. IXe).

V. 82. — Quand la perdrix
Voit ses petits *etc.*

Ronsard attribue la même ruse à l'alouette :

Puis quand il est tout près de la toucher
S'enleve au ciel, ou va de motte en motte
Trompant le chien et sa gueule trop sotte
Qui va l'oyseau vainement poursuivant
Et pour sa proye il ne prend que du vent.

(Toci. V, 273, bibl. elz.)

Saint François de Sales a délicieusement enjolivé le passage de Pline dont La Fontaine s'est inspiré : « Si l'oiseleur va droit au nid de la perdrix, elle se presente à luy, et contrefera l'arrenee et la boiteuse, et se lançant comme pour faire grand vol, se laissera tout à coup tomber, comme si elle n'en pouvoit plus, afin que le chasseur s'amusant apres elle et croyant qu'il la pourra aisement prendre, soit diverty de rencontrer ses petits hors du nid ; puis comme il l'a quelque temps suivie, et qu'il cuyde l'attrapper elle prend l'air et s'eschappe ». (*De l'Amour de Dieu*, Liv. VIII, ch. XI, édit. 1617.)

Voici maintenant la traduction du passage de Pline par Du Pinet : « Et si l'oiseleur va droit con-

9

tre son nid, celle qui aura ses petits contrefera l'errenee et boiteuse, et fera un petit vol, et puis se lairra tomber, comme si elle avait une aile rompue, pour amuser le chasseur apres elle, et donner le loisir a ses perdreaux de fuyr cependant : amusant par ses petits vols rompus les chasseurs pour les destourner du chemin de leurs nids ». (*Trad. de Pline*, X, 33, édit. 1608.)

LA TORTUE ET LES DEUX CANARDS (X, 2).

V. 4. — **Volontiers gens boiteux haïssent le logis.**

C'est pour cette raison que Guill. Bouchet (*Serées*, III, 173, Roybet) dit en parlant d'un boiteux : « Si n'y a homme en cette ville qui sçache plus de nouvelles que luy, allant de ça et de là ».

LES POISSONS ET LE CORMORAN (X, 3).

Un vieux cormoran glacé par l'âge, (*dit le fabuliste*),
Souffroit une disette extrême.
Que fit-il ? Le besoin, docteur en stratagème,
Lui fournit celui-ci.

La réflexion du poète rappelle ce passage de Perse.

Magister artis ingenique largitor
Venter.

(Perse, *Prologue*.)

L'ENFOUISSEUR ET SON COMPÈRE (X, 4).

On lit dans *Le grand Parangon des Nouvelles nouvelles* par Nicolas de Troyes, une historiette assez longue qui se rapproche en tout point de la fable de La Fontaine. En voici à la fois le titre et le résumé : « De la finesse d'un curé qui avoit caché ses escus en son jardin et qu'ung cordonnier desroba, puis apres les reporta ou il les avoit prins, cuydant en avoir plus largement, mais n'eut riens du tout ». (p. 11, Bibl. elz.)

Un passage de cette nouvelle rend plus que probable la supposition que La Fontaine la connaissait : « Et ung jour entre les autres, apres que le curé eut receu quelqu'argent, le cuyda porter avec l'autre, *mais il n'y trouva que le nid* ».

Au bout de quelque temps, l'homme va voir son or ;
Il ne retrouva que le gîte.

Dans la fable 20e du liv. IV, il emploie les expressions mêmes du vieux conteur :

Notre avare un beau jour ne *trouva que le nid.*

Pincemaille (v. 1) n'est pas rare au XVIe siè-

cle. « Nos composez, dit H. Estienne (*Précell.*, 107, Feugère) sont beaucoup plus signifiants que ceux des Grecs ; car nous disons *pinsemaille*, *serredenier*, etc ».

Voici un autre exemple de cet adj. composé, au féminin : « Il y avoit ici une femme de Corinthe, non avare, ne *pincemaille* ».

(Ant. de Muret, *Coméd. de Térence*, 166 v°, édit. 1583.)

L'ARAIGNÉE ET L'HIRONDELLE (X, 6).

V. 5. — **Progné me vient enlever les morceaux,**
Caracolant, frisant l'air et les eaux, etc.

Les éditeurs n'ont pas pensé à citer ce passage si pittoresque de Michelet: « Ajoutez un large bec, toujours ouvert qui happe sans s'arrêter, au vol, se ferme et se rouvre encore... Elle tourne, fait cent cercles, un dédale de figures incertaines, un labyrinthe de courbes, variées, qu'elle croise, recroise à l'infini, etc ». (L'*Oiseau*, 144, Hachette.)

Brunetto Latini, dans sa langue naïve, a peint aussi en quelques traits ce vol capricieux de l'hirondelle:

« Arondele est uns petiz oisiaus, mais ne volera ja droite voie, ains vole a voltes et a tor diversement, et sa viande prent tozjors en volant, non pas en estant».

(*Li Trésors*, 216, Chabaille.)

V. 26. — **Jupin pour chaque état mit deux tables au monde :**
L'adroit, le vigilant et le fort sont assis
A la première, et les petits
Mangent leur reste à la seconde.

N'est-ce pas cette réflexion sur les inégalités sociales qui a inspiré à Chamfort cette boutade: «La société est composée de deux grandes classes: ceux qui ont plus de dîners que d'appétit, et ceux qui ont plus d'appétit que de dîners ».

(*Maximes et pensées*, 39, P. J. Stahl.)

LA PERDRIX ET LES COQS (X, 7).

Si l'on en croyait les éditeurs de La Fontaine, on trouverait cette fable dans les *Facéties de Pogge*, XV : ils ont sans doute voulu dire dans les Apologues de Laurent Valla, XV, où cette fable est intitulée :

Des coqs et d'une perdris.

Ung riche marchant avoit en sa maison plusieurs beaulx coqs, lesquels il vouloit engresser, et se advisa qu'il mettroit une perdrix, qu'il avoit achatée parmy les dist coqs affin qu'elle se engressast avecques eulx. Quant la povre perdris fust en la compagnie des dictz coqs, chascun la picquoit et mordoit a son povoir, et tant faisoient de mal et de peine lesdis coqs a la dicte povre perdris qu'elle se desconfortoit piteusement a part elle, et eust bien voulu par desconfort estre morte, et luy sembloit en effect que les dis oyseaux luy faisoient guerre et desbat pour ce qu'ilz n'estoient pas d'une mesme espece ne sorte, et fust la dicte povre perdris longuement en ceste affliction et opinion bien dolente et troublee. Voyant par elle ung jour que les dis coqs se entrebattoient et mordoient et qu'ilz joutoient toute jour l'un contre l'autre jusques a effusion de sang, elle commença a respirer ung peu et print confort en elle en disant : « Certes, je ne me dois pas esbahir si ces seigneurs icy me mordent et picquent, qui suis estrangiere, quant ilz se entrebatent, mordent et pic-

quent l'ung l'autre si asprement. Leur desbat et noise m'est bonne cause et matiere de avoir et prendre patience par tout ».

(Guill. Tardif, *Apol. de Laurent Valla*, 181, Marchessou.)

LES POISSONS ET LE BERGER QUI JOUE DE LA FLUTE (X,10).

V. 26. — Ses paroles miellées
S'en étant aux vents envolées

Miellé est une épithète homérique :

Μελίγηρυν ἀοιδήν.

(*Hymne à Apollon*, v, 519.)

Elle rappelle encore cet autre vers d'Homère :

Τοῦ καὶ απο γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν ἀῦδή.

(*Iliade*, I, 249.)

LE SONGE D'UN HABITANT DU MOGOL (XI, 4)

V. 25. — Oh ! qui m'arrêtera sous vos sombres asiles !
Quand pourront les neuf sœurs, loin des cours et des villes,
M'occuper tout entier, et m'apprendre des cieux
Les divers mouvements inconnus à nos yeux, etc.

La Fontaine ne fait que traduire ici un passage de Virgile bien connu, et que les éditeurs ont raison de citer tout entier. Avant La Fontaine Baïf faisait les mêmes souhaits en s'inspirant aussi du poète latin :

Lors je diroy des cieux
Les tournements certains, et qui cache a nos yeux
La lune deffaillante et qui la montre entiere,
Et qui fait apparoir cornue sa lumière,
Œuvres de la nature admirable en ses faits
De qui j'entreprendroy rechercher les effaits.

(Baïf, *Poés. choisies,* 200, Becq de Feuquières.)

LE LOUP ET LE RENARD (XI, 6).

Dans Nicole Bozon, le récit est à peu près le même, mais non les personnages. L'affabulation diffère aussi de celle de La Fontaine, et est pour le moins aussi juste.

Le gopil dit al moton : « Amez poynt de furmage? — Nanil, » dit l'autre, « il ne me vient point de nature. — Non, » dit le gopil, « Venez od moy, e jeo vous aprendra de amer chose qe unqes ne amastez. — Et loez issint? » dit le moton — Oyl. » fet l'autre, « en bon fey. — Ou le trouverons? » dit le moton. « Jeo vy un homme porter furmage », dit le gopil, « pres de ung fontaigne, e le homme cesta, un furmage lui eschapa e chey en le fontaigne. —Et coment le averons? » dit le motoun. « Jeo descendray» dit le gopil, « en un des boketez ». Quant le gopil fust descenduz jesqes al fond, le motoun demanda : Pur quoy demorrez tant? — Le furmage, fet l'autre est si graund q'i moy covient de aver eyde. Saillez, dit-il, al mouton, en l'autre boket; si averoms fet de meyntenant : — Veiez moy ci, fet le moton en descendant en la boket. Et le gopil vynt sus en l'autre boket mountant, e saut à terre et dit al moton en riaunt : « Est le furmage bon e savoree ? — Veire!» fet l'autre, « hony seiez vous de Dampne Dieu!

« Was it nevere my kynd
« Chese in wellez grond to fynde ». (1)

(1) Ce n'a jamais été ma nature de trouver fromage au fond d'un puits.

Pur ceo dit Salomon, *Prov.* 10: « Si lui mauveis homme te prie de aver ta compaignie, veietz que vous ne assentez mye.

(Nicole Bozon, *Contes moralisés*, 150. A. T.)

LE PAYSAN DU DANUBE (XI, 7).

Dans la Préface des *Tragiques*, d'Aubigné dit de son livre:

Porte, comme au Senat Romain
L'advis et l'habit du vilain
Qui vint du Danube sauvage
Et monstre hideux, effronté
De la façon, non de langage
La malplaisante verité.

V. 67. — **Nous ne conversons plus qu'avec des ours affreux.**

Ils cerchaient quand l'humain leur refuse se-
[cours,
Les bauges des sangliers et les roches des ours,

(Id. *Tragiques*, 39, bibl. elz.)

LE VIEILLARD ET LES TROIS JEUNES HOMMES (XI,8).

V. 10. — Quittez le long espoir et les vastes pensées.

O quanta dementia est spes longas inchoantium!

(Sénèque, *Epist.*, 101.)

V. 19. — Est-il aucun moment
Qui vous puisse assurer d'un second seulement ?

Quam stultum est ætatem disponere? ne crastino quidem dominamur (id. *Epist.* 101.)

LES COMPAGNONS D'ULYSSE (XII, 1).

V. 89. — Tu t'en viens (*dit le loup à Ulysse*)
Me traiter de bête carnassière,
Toi qui parles qu'es-tu ? etc
Ne vous êtes-vous pas l'un à l'autre des loups ?

Il était à propos, il me semble, de rapprocher de ce passage le discours que Démocrite dans La Bruyère adresse aux hommes : « Ne dites-vous pas en commun proverbe *des loups ravissants*, *des lions furieux*, *malicieux comme un singe*, et vous autres qu'êtes-vous ? (Remarquez la même apostrophe dédaigneuse dans La Fontaine.) J'entends corner sans cesse à mes oreilles, l'homme est un animal raisonnable : qui vous a passé cette définition ? etc ». Les *Caractères* ont paru en 1688, et lorsque La Fontaine publia son dernier livre de fables, il avait certainement lu cet ouvrage où il était loué avec tant de délicatesse.

Au sujet de cette précellence que l'homme s'attribue sur les animaux, Montaigne a aussi des passages tous pleins d'une mordante ironie. (Voir les *Essais*, II, 279, et passim, édit Louandre.)

Lire aussi sur ce sujet quelques pages de *La Sagesse* de Charron (I, 8), qui se montre ici, comme partout, l'imitateur ou plutôt le plagiaire de Montaigne

LE RENARD, LES MOUCHES ET LE HÉRISSON (XII, 13).

Le poète Gringore, dans *Les folles entreprises* (I, 43, bibl. elz.) raconte une « hystoire » qui n'est pas autre chose que cette fable légèrement altérée. Au lieu du renard, c'est un citoyen de Rome qui en est le principal personnage.

Valere dit et raconte une hystoire
Que j'ay voulu rediger en memoire.

Il fut jadis ung bon simple povre homme
Cytoyen de la ville de Romme
Lequel avoit une playe chancreuse
En sa jambe, mauvaise et dangereuse,
Et la monstroit, comme ses povres gens
Qui sont d'avoir et de biens indigens,
Sur le chemin, affin qu'on luy donnast
Quelque aulmone de quoy se gouvernast
Et qu'on congneust sa maladie aperte ;
Laquelle playe estoit toute couverte
De grosses mouches qui si fort l'avoient mors
Qu'ilz en estoient enflees parmy le corps.
D'aventure vint ung homme notable
Qui de ce cas fut tres fort pitoyable,
Et pour luy faire aucun allegement
Ces mousches la chassa hastivement.
Le malade de ce fait se courça,
Tres mal content devers luy s'adressa
En luy dissant qu'il avoit en effaict
Chassant ses mouches, envers luy trop forfait.

De ce meffait allegua la raison :
« Ces mouches m'ont picqué longue saison,
De ma chair sont si saoulles, tout conclus,
Que pour l'heure ilz ne me mordoient plus.
Or les as-tu chassées ; ilz s'en yront
Toutes saoulles, et d'autres reviendront
Affamees, qui encor de rechief
Me remordront ; tu m'as fait meschief
En me cuydant faire tres grand service.
Ta pitié donc tourne a mon prejudice. »

Cet apologue, que le bon Gringore attribue à Valère Maxime, se trouve dans Flavius Joseph, qui le donne comme étant de l'invention de Tibère. On le rencontre au XVIe siècle dans *Le Violier des Histoires romaines,* avec une particularité assez curieuse : c'est Tibère lui-même qui chasse les mouches « de dessus le corps » de l'homme.

Des injustes exacteurs.

Josephus racompte que Tibère César fut requis de dire pour quoy il tenoit si longuement ès offices les présidens des provinces. Il respondit par exemples : je viz, dit-il, une fois ung homme plain de playes de la morsure des mouches, lequel je voulois ayder et chasser les mouches de dessus son corps, mais il ne voulut pas et me dist que je le tourmentois

doublement : « car en chassant ces mouches, qui ja sont saoullez, dit-il, tu seras cause d'en faire venir des autres toutes affamees qui plus que ceulx cy me mangeront ».

(*Violier des Hist. Rom.*, 115, bibl. elz.)

LA FORÊT ET LE BUCHERON (XII, 16).

Un fievere fesoyt un foiz un hasche bien trenchant ; et pur ceo qe il ne out poynt manche prest, vynt al boys, si pria les arbrez qe lui feissent la compaignie de un manche. Touz lui denierent. Lors respoundy le aubespine; si lui dist que lui preist un braunche de lui. Mès si tost com cel hache fust el manche, meintenant aracea tot le arbre pres de la terre. Dont dit l'espine al hache : « De moi receustez votre honur, e ore me fetez tiel deshonur ! » Ensynt font moutz des gentz qe tournent en mal vertuez e sens.

(Nicole Bozon, *Contes moralisés*, 115, A. T.)

LE RENARD ET LES POULETS D'INDE (XII, 18).

V. 10. — **Lui, qui n'étoit novice au métier d'assiégeant,**
Eut recours à son sac de ruses scélérates,
Feignit vouloir gravir, se guinda sur ses pattes,
Puis contrefit le mort, puis le ressuscité.
Arlequin n'eût exécuté
Tant de divers personnages, *etc., etc.*,

Ces ruses du Renard ont été naïvement décrites par le vieux trouvère Guillaume (XIII[e] s.), auteur du *Bestiaire divin* :

Le goupil est moult artillos :
Quant il est auques famellos,
Et il ne set ou trouver proie
Por la faim qui forment l'asproie,
S'en vet a une roge terre,
La se voutre et roolle et merre,
Tant qu'il ressemble tot senglent;
Puis se vait couchier bellement
En une plece descouverte,
Qui est a ces oiseaux aperte...
Les euz clot et les denz rechine ;
En itele maniere engigne
Les oiseaux qui gesir le veient.

(*Bestiaire divin*, p. 233, Hippau).

LE PHILOSOPHE SCYTHE (XII, 20).

V. 25. — **Il tronque son verger contre toute raison,**
Sans observer temps ni saison,
Lunes ni vieilles ni nouvelles.

Sous ces derniers vers, une note des éditeurs renvoie aux *Géorgiques* de Virgile, I, 276-287. Nos anciens livres d'agriculture, intitulés le plus souvent *Maisons rustiques ou champêtres*, étaient aussi à citer. Charles Liébaud (*maison rustique*, 1. 9) énumère les travaux que le sage fermier doit faire au croît et au décroît de la lune, en quel temps il doit tailler et couper le bois pour se chauffer, le bois qu'il réserve pour bâtir, etc. Ant. Mizauld a fait aussi particulièrement pour les laboureurs un petit ouvrage intitulé : *Secrets de la lune*, publié en 1571.

LA LIGUE DES RATS (XII, p. 352).

Cette fable de La Fontaine est une allusion aux démêlés de Louis XIV avec les Hollandais (1694). Il est assez curieux d'en trouver l'esquisse dans une pièce de d'Angot de l'Esperonnière, adressée au roi Louis XIII « sur l'heureux succès des armes de Sa Majesté, durant les années 1621 et 1622 ». Les rats qui ont quitté leur séjour pour défendre leurs amis sont les Anglais venus au secours des Rochelois.

J'ajoute a ce propos, cette fable de Rats,
Qui surmontez de faim dans certain vieil cabas,
Quitterent leur sejour en faveur de deffendre
Leurs amis que les chats par force veulent pren-
[dre.
On leur ouvre la porte ; et (bien venus qu'ils sont),
De prendre du repos chacun d'eux les semond,
Ce ne sont que festins, que ragouts, qu'alegresses,
Qu'espoirs de bons succes de leurs belles
[prouesses.
Bref ils ont telle attente en leurs bons compa-
[gnons,
Qu'ils meprisent des chats les assauts plus felons.
Ils affilent leurs dents, ils dressent leurs oreilles,
Resolus de combattre et de faire merveilles,
Surtout hors de leur paille, et comme ils sont
[sortis,

Ils donnent vivement sur leurs fiers ennemis.
Mais leur attente, hélas ! eut si peu de durée,
Que de tout ce qu'ils font tous les chats font curée

(*Les nouveaux Satyres*, 212, Blanchemain.)

GLOSSAIRE

EXPLICATIF DES MOTS DIFFICILES OU TOMBÉS EN DÉSUÉTUDE.

Abundant (**d'**) 106, en plus, par-dessus le marché.
Acqeller, 142, atteindre, saisir.
Adès, 3, toujours.
Affier (**s'**). 36, se confier.
Afforcer (**s'**), 22, s'efforcer.
Agard, 115, décision, jugement.
Aggravée, 32, pleine.
Ahan, 6, peine, souffrance.
Ains, 20, mais, au contraire.
Ains que, 3, et passim, avant que.
Airte (**à l'**), 131, se tenir à l'airte = sur ses gardes.
Alme, 12, âme.
Amercier, 116, prendre à sa merci, imposer à un coupable une amende arbitraire.
Animant, 41, être, état.
Aoster (s), 4, jouir du mois d'août.
Apent, 12, 3e pers. indicatif de « apendre », appartenir, être dû.
Apparoir, 155, apparaître.
Arrenee, 145, éreintée.
Artillos, 165, rusé.
Asproier, 165, exciter, enflammer.
Assentir, 157, consentir.
Atournee, 63, parée, ornée.
Attaire, 72, faire taire.
Attamer, 142, entamer.

Auxint, 19 et passim, ainsi.
Barat, 10, ruse, fourberie.
Baudewyn, 111, baudoin, surnom de l'âne.
Beal, 36, beau.
Boket, 156, seau de puits.
Bribeur, 13, gueux, mendiant et aussi gourmand.
Callidité, 47, finesse.
Campernole, 22, sonnette.
Cantelle, 26, ruse.
Cautement, 4, avec précaution.
Cayman, 13, mendiant.
Ceo, 12 et passim, ce, cela.
Cester, 156, tomber, trébucher.
Charni, 115, moqué, bafoué.
Chievere, 12, chèvre.
Cognoissant, 123, ami.
Concueillir, 63, recueillir, amasser.
Conréee, 63, ajustée, arrangée.
Consentir, 63, souffrir, supporter.
Contek, 12, débat judiciaire.
Controversie, 20, dispute, discussion.
Coquiner, 6, mendier,
Corbin, 84, corbeau.
Corf, 9, corbeau.
Courcer (se), 161, se courroucer.
Crinon, 3, grésillon.
Croissoient, 58, imp. de croistre = craquer, grincer.
Cuidier, 9, présomption; comme verbe signifie : croire, penser.
Dampne Dieu, 156, sorte de serment, par le seigneur Dieu.
Deduit, 128, plaisir, amusement.
Deriant, 142, p. prés. de derire, rire, railler.
Desmener, 38, mener.
Desornemès, 36, désormais.
Doggez, 111, violent.

Doubteusement, 4, avec crainte.
Eir, eyr, 12, hoir, héritier.
Emparlance, 42, bavardage.
Empuse, 124, spectre nocturne qui prenait toutes sortes de formes.
Encheson, 116, occasion, prétexte.
Endementiers que, 6, pendant que.
Enfançonnet, 108, petit enfant.
Engigner, 165, prendre dans un engin, tromper.
Enossé, 53, étouffé par un os.
Ensaumple, 142, exemple.
Ensement, 3, pareillement, ainsi.
Envious, 36, mot douteux, dit M. P. Meyer, l'éditeur de Nicole Bozon. On peut le traduire, il me semble par « jaloux ».
Errenee, 146, éreintée.
Es, 3, abeille.
Escarde, 27, écharde.
Eschure, 42, éviter.
Escondu, 22, p. passé, de escondire, s'escondire de = se soustraire à.
Escoultest, 86, écoute.
Esmoyer (s'), 82, s'étonner.
Espard, 38, de « espardre » = répandre.
Espargnablement, 4, avec épargne.
Espleitons, 12, **de « espleiter »** = s'empresser de faire une chose.
Estant (en), 151, en restant à la même place.
Estormir (s'), 86, se mettre en mouvement, s'agiter.
Estuyer, 135, mettre dans un étui, renfermer.
Ewe, 16, eau.
Fablet, 142, petite fable.
Fabulateur, 81, fabuliste.
Faimvale, 4, fringale.
Famellos, 165, affamé.

Ferine, 41, sauvage.
Fievere, 164, forgeron.
Formisete, 3, petite fourmi.
Fortuné, 107, infortuné.
Gangnage, 68, terre ensemencée.
Gay, 64, geai.
Gelous, 42, jaloux.
Giwer, 36, jouer.
Glout, 55, glouton.
Gopil, 9, renard.
Gouverner (se), 161, se nourrir.
Grevance, 36, tort, dommage.
Guyamenter, 30, se plaindre.
Honeroums, 22, — honnirons, de honnir.
Hyraigne, 48, araignée.
Ileoques, 19, là, **Illec**, même sens.
Improperer, 20, faire des reproches.
Increper, 20, gourmander.
Innuer, 95, signifier, donner à entendre.
Iuquis, 101, p. passé de inquerre = enquérir.
Issint, 156, ainsi.
Jacter (se), 139, se vanter.
Jugger, 42, critiquer.
Lairra, 146, laissera.
Leverer, 36, lévrier.
Loer, 53, loyer, salaire.
Loer, 156, conseiller.
Marmoteine, 27, marmote.
Merre, 165, mêle, de mêler.
Mesderrai, 16, futur de ? M. P. Meyer laisse le mot inexpliqué : c'est tout dire.
Mestier, 30, besoin.
Mestrie, 30, puissance ; 53 traitement ordonné par un médecin.

Moie, 79, mienne.
Mouquois, 19, raillerie, bon mot.
Museter, 3, chanter.
Nager, 58, naviguer.
Nepurquant, 142, néanmoins.
Nobli, 63, orgueil.
Norouegue, 114, Norwège.
Notable, 28, maxime.
O, 92, **od**, 156, **ove** — avec.
Odurer, 116, être odorant.
Ot, 22, prétérit du verbe avoir, eut.
Ouaye, 85, oie.
Pauage, 65, pennage, plumage.
Parlaunce, 42, bavardage.
Payer, 115, apaiser.
Penaunce, 111, pénitence.
Pesteler, 54, fouler aux pieds.
Pieça, 123, dès longtemps.
Plee, 12, procès.
Plichon, 101, pelage.
Pointure, 84, piqûre.
Poitevinant, 119, qui parle poitevin.
Poket, 142, poche.
Porpenser (se), 115, méditer, réfléchir.
Pouture, 19, pâture, nourriture.
Queintise, 142, malice, ruse.
Ravissable, 41, violent.
Recet, 142, abri, refuge.
Recordant, 40, se souvenant.
Refociller, 80, réchauffer.
Remerir, 104, récompenser.
Renardie, 64, tour de renard, ruse.
Reye, 30, rets.
Rouer, 6, tournoyer.